

46-f-1-26

REVUE de la CORSE

ANCIENNE et MODERNE

Historique, Littéraire et Bibliographique



SOMMAIRE

| | Pages |
|--|-------|
| STELLA (F.-N.) <i>Antommarchi à Sainte-Hélène</i> ... | 197 |
| QUILICHINI (J.-B.) <i>L'agonie d'une vendetta</i> | 213 |
| AMBROSI-R. (AMBROISE). <i>Ressources militaires et financières de la Corse en 1757</i> | 235 |
| COLONNA DE GIOVELLINA (Général). <i>Alphonse V d'Aragon et Vincentello d'Istria</i> | 239 |

Bibliographie et Nouvelles

AVIS IMPORTANT

Pour éviter à nos abonnés des frais inutiles et à nous-même un travail fastidieux, nous les prions de bien vouloir nous adresser dès maintenant le montant de leur abonnement (20 francs) sans attendre l'envoi par la poste de la quittance de recouvrement. Nous les en remercions sincèrement.

LA DIRECTION.

CONFERENCE SUR SAMPIERO CORSO ET SES DESCENDANTS LES MARECHAUX D'ORNANO (d'après les derniers documents parus), faite à Paris le 1^{er} mars 1936 par M. le professeur AMBROSI, sous la présidence du Médecin-Général Emily.

Brochure in-8°. Prix : Cinq francs, éditée par la Fraternelle du Niolu, 43 bis, rue de Babylone, Paris (VII^e). On peut aussi la demander à la Revue de la Corse : franco 6 fr. 75.

ABONNEMENTS

20 francs pour la France et les Colonies.

25 francs pour l'étranger.

DIRECTION :

Professeur A. AMBROSI-R., 26, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS (VI^e)

COMPTE POSTAL : Paris 813.42 — Tél. Danton 34-25

REVUE DE LA CORSE

ANCIENNE ET MODERNE



ANTOMMARCHI A SAINTE-HÉLÈNE

Depuis quelques années, exactement depuis Frédéric Masson, il existe un procès Antommarchi. Fut-il ou non le médecin ignare, dont l'incompétence et l'inconscience laissèrent la maladie de l'Empereur progresser rapidement jusqu'à la mort ? Le climat et l'indifférence britannique ne furent-ils pas au contraire seuls responsables ? Nous avons déjà versé au débat quelques documents et quelques études, tout récemment aussi une lettre inédite d'Antommarchi lui-même. Nous y ajoutons aujourd'hui cet article, qui fut rédigé d'après les Mémoires que le praticien incriminé rédigea de son vivant et que son neveu, feu N. S. Stella de Morsiglia, ne voulût pas laisser dans l'ombre. Il s'agit de la première entrevue qui eut lieu entre Napoléon I^{er} et son nouveau médecin. On sait qu'Antommarchi avait été choisi et envoyé à Sainte-Hélène par Madame Mère et le Cardinal Fesch. Après l'entrevue, dès qu'il fût sorti du cabinet impérial, Antommarchi en rédigea le compte rendu qui semble exact et conforme à tout ce que nous savons du caractère impérial.

A. A. R.

A SAINTE-HÉLÈNE

Le 22 septembre 1819, Antommarchi, après trois séances avec le Grand Maréchal et une autre avec le Général Montholon (1), dans lesquelles il fut question de son voyage, des personnes qu'il avait vues, des villes où il avait fait ses études et où il avait exercé comme docteur, reçut la lettre suivante par laquelle le Grand Maré-

(1) Le 25 février 1826, celui-ci écrivait à Antommarchi : « Croyez, cher docteur, que je saisirai toujours avec empressement les occasions que vous m'offrirez de vous donner le témoignage de l'estime particulière que m'a inspirée votre honorable conduite à Sainte-Hélène. »

chal lui annonçait que l'Empereur l'avait agréé comme son chirurgien.

Voici cette lettre :

Longwood, ce 22 septembre 1819

Monsieur Antommarchi,

« L'Empereur Napoléon vous agrée pour son chirurgien, avec les appointements de neuf mille francs par an. Vous entrerez en fonctions dès le moment que vous aurez prêté votre serment ; je vous prie, à cet effet, de vous rendre chez moi à deux heures un quart ».

« J'ai l'honneur d'être, etc... »

Signé : Le Comte Bertrand.

En conséquence, Antommarchi se rendit chez lui pour prêter serment. Cet acte comportait qu'il ne devait rien communiquer, ni dire aux Anglais, qu'il devait bien se garder de leur confier le plus petit détail sur les progrès de la maladie dont Napoléon était atteint. Antommarchi jura de ne jamais faire de confidences et il eut l'honneur d'être immédiatement présenté à Sa Majesté.

« La chambre était petite, dit le docteur, extrêmement obscure ; il était dans son lit, je ne l'aperçus pas d'abord. Je m'avançais dans une espèce de recueillement religieux, l'Empereur le vit, et m'adressant la parole de la manière la plus gracieuse :

— Approchez-vous de moi, *Capu corsinacciu*, me dit-il en italien, langue que dès lors il employa constamment dans nos conversations. « Approchez, afin que je puisse vous voir plus distinctement, et, surtout, vous mieux entendre, car sur ce triste rocher, je suis devenu tout à fait sourd ».

ANTOMMARCHI. — Je m'approchai, il me jeta un coup d'œil qui ne parut pas m'être défavorable.

Et l'Empereur reprit : J'ai été bien près de votre pays,

dans ma première jeunesse, je débarquai à peu de distance de Morsiglia, au port de Macinaggiu. Je fus de là à Roglianu, où je vis une belle maison peinte à la génoise, à Tominu et à Porticciolu. Je me rendais à Bastia ; mais le croiriez-vous ? j'eus toutes les peines du monde de trouver un cheval et un homme qui voulût m'accompagner ; j'y parvins cependant. Le squelette qu'on me donna pouvait à peine se tenir sur ses jambes, mais il était habitué à ces routes escarpées, il me fut extrêmement utile. J'arrivai enfin à Bastia ; j'étais content de mon guide, il le fut aussi de moi.

Le Cap est, de toute la Corse, la contrée la plus ingrate ; cependant ses habitants sont les meilleurs cultivateurs, les commerçants les plus industriels de l'île. Pauvres, mais intelligents, mauvais soldats, mais excellents marins ; ils sont, en général, sobres, pacifiques, honnêtes. Ils jouissent d'une paix profonde, alors même que les autres districts sont en proie aux plus violentes agitations. Leurs mœurs, leur caractère sont tout à fait opposés à ceux de nos compatriotes qui vivent dans les montagnes ; aussi les uns tremblent-ils à la vue des autres et cela avec raison.

Le naturel doux, tranquille, de l'homme de la plaine ne peut faire tête aux habitudes altières, à l'impétuosité du montagnard. En général, les habitants de votre pays sont pauvres ; ils travaillent beaucoup ; ils s'exténuent à féconder le sol, ou, pour mieux dire, les rochers, mais leur travail produit fort peu ; ils ont de la peine à vivre. Ceux du mien, au contraire, se fatiguent peu ou point du tout, et s'ils ne sont pas riches, ils mènent du moins une vie douce et indépendante. Ils la passent à courir le fusil sur l'épaule. Mais c'est assez parlé d'un pays que je ne reverrai plus. Y a-t-il longtemps que vous n'êtes allé en Corse ?

ANTOMMARCHI. — Deux ans, Sire.

L'EMPEREUR. — Quel âge avez-vous ?

ANTOMMARCHI. — Environ trente ans.

L'EMPEREUR. — Oh ! Oh ! Vous pourriez être mon fils. Si j'avais connu votre mère, j'aurais laissé le Macinaggiu, je serais allé débarquer à Morsiglia.

ANTOMMARCHI. — A Centuri.

L'EMPEREUR. — Oui, à Centuri, Morsiglia n'a pas de port. Vit-elle toujours votre mère ?

ANTOMMARCHI. — Elle est morte quand j'étais encore enfant.

L'EMPEREUR. — Etait-elle jolie, séduisante, gracieuse ?

ANTOMMARCHI. — Elle était jolie femme et excellente mère.

L'EMPEREUR. — Eh bien ! raison de plus, j'aurais débarqué à Centuri ; je serais allé à Morsiglia faire la cour à une charmante Capicorsina, à Madame Antommarchi. Quel âge a votre père ?

ANTOMMARCHI. — Il approche de 70 ans.

L'EMPEREUR. — Il est notaire. Fait-il quelquefois, comme ses bons confrères, de faux actes, des testaments supposés ?

ANTOMMARCHI. — Je ne répondis pas. Il répéta la question en riant plus fort. Mon père, dis-je, jouit de l'estime publique et de la confiance de son canton.

L'EMPEREUR. — En ce cas, il n'y a rien à dire. Vous rappelez-vous l'époque où je conquis l'Italie pour la première fois ?

ANTOMMARCHI. — J'en conserve un vague souvenir.

L'EMPEREUR. — Quelle ivresse ; quelles acclamations ! Ce n'était qu'un cri d'enthousiasme. La population se pressait sur mon passage, j'étais son dieu, son idole. Elle m'est restée fidèle. Sans doute vous ne vous souvenez qu'à peine, car vous étiez si jeune, lors de mon expédition d'Égypte, de mon arrivée, de mon débarquement à Ajaccio, à Fréjus, et des transports avec lesquels je fus accueilli ?

ANTOMMARCHI. — Je me rappelle cette apparition inattendue qui changea la face de l'Europe. J'écoutais avec admiration ce qu'on racontait du Général Bonaparte et des merveilles qu'il avait exécutées. On buvait, Sire, à vos succès, on faisait pour vous les vœux les plus vifs. Je conserve parfaitement le souvenir de l'impression que fit sur moi l'allégresse de tout un peuple qui n'espérait qu'en vous.

L'EMPEREUR. — Quel âge aviez-vous lorsque vous avez quitté la Corse?

ANTOMMARCHI. — Environ quinze ans.

L'EMPEREUR. — Il y a à Livourne des *Capicorsini* fort riches.

ANTOMMARCHI. — Oui, Sire, quelques-uns sont devenus patriciens, d'autres ont été faits nobles, le grand duc les a bien traités.

L'EMPEREUR. — Vous avez fait vos études à Pise?

ANTOMMARCHI. — Je les ai commencées à Livourne, d'où j'ai été les continuer à Pise et à Florence.

L'EMPEREUR. — A quelle époque?

ANTOMMARCHI. — Je fus reçu docteur en philosophie et en médecine à l'université de Pise, au mois de mars 1808; je passai ensuite à Florence où je me livrai à des recherches physiologiques; j'étais attaché à l'hôpital de Sainte Marie-Neuve. En 1812, j'obtins de l'Université impériale le diplôme de docteur en chirurgie. Le grand maître me nomma prosecteur d'anatomie, attaché à l'Académie de Pise, qui daigna s'intéresser à moi. Je résidais comme tel à Florence, où j'ai exercé jusqu'à mon départ.

L'EMPEREUR. — La grande duchesse Elisa était-elle aimée en Toscane?

ANTOMMARCHI. — Aimée et crainte tout à la fois.

L'EMPEREUR. — Faisait-elle quelque chose pour se concilier ses sujets?

ANTOMMARCHI. — Elle chérissait les arts, elle protégeait les sciences, elle gouvernait dans l'intérêt public;

elle était adorée à Lucques, elle y avait créé des établissements utiles et bons.

L'EMPEREUR. — Je la crois fort riche. Les Toscans ont été contents de revoir leur ancien grand duc, ne le croyez-vous pas ?

ANTOMMARCHI. — Il est cher au peuple qu'il gouverne avec douceur.

L'EMPEREUR. — A l'exception des spéculateurs de Livourne à qui tout est bon, les Toscans sont un peuple excellent ; ils sont à la fois éclairés, industriels, cultivateurs habiles ; ils occupent la plus belle contrée de l'Italie. Mais quel motif vous a poussé à échanger le beau séjour de Florence, votre clientèle, votre emploi, vos travaux, pour ce misérable rocher ? Quelles considérations vous ont engagé à vous associer à mon exil ?

ANTOMMARCHI. — Votre Majesté peut le pressentir, je ne cherche ni l'or, ni les faveurs, je n'ai pas mis mes services à prix, je ne me suis pas inquiété des conditions. On m'a proposé d'approcher de vous, cette gloire m'a suffi ; je n'ambitionne pas d'autre bien.

L'EMPEREUR. — Mais pourquoi, avant de céder à l'invitation de votre ami Colonna, ne pas vous être fait assurer une existence par ma famille ?

ANTOMMARCHI. — Des avantages pécuniaires ne peuvent compenser le sacrifice ; la gloire seule pouvait me décider.

L'EMPEREUR. — La gloire est fort bonne, mais si vous aviez été renvoyé, comme peu s'en est fallu, qu'auriez-vous fait ? Dans quel embarras ne vous seriez-vous pas trouvé ?

ANTOMMARCHI. — Une semblable réception m'eut déchiré, mais encore eussé-je touché ce triste écueil, ma profession m'eut partout mis à l'abri du besoin, mon seul regret eut été d'être méconnu.

L'EMPEREUR. — Vous êtes Corse, voilà la considération qui vous a sauvé ; mais encore vous pouviez ne pas

me convenir, être congédié ; que vous fut-il revenu d'avoir si imprudemment cédé ?

ANTOMMARCHI. — Ces réflexions sont justes ; mais je ne les ai pas faites.

L'EMPEREUR. — Votre bonne étoile y a suppléé. Je suis du reste fâché que le Cardinal ait été chargé de cette affaire, qu'il se soit conduit comme il l'a fait. Je lui demande un chirurgien, il vous envoie ; vous êtes jeune, mais enfin il vous choisit. En même temps, il écrit à Las-Cases une lettre que les prêtres m'ont remise, et dans laquelle il insiste pour que je ne me serve que de Vignale. Cependant, je suis bien sûr que cet abbé n'a pas plus de trois ans d'études, quoique lui-même m'ait dit quatre. Je vous avoue que cette lettre m'a singulièrement déplu. Ni ma mère, ni le Cardinal ne m'ont donné avis de votre départ. Je me défiais de tous les individus dont se compose votre embarcation. Les visites, les questions que le Grand Maréchal vous a faites ont dû vous surprendre et vous affecter.

ANTOMMARCHI. — Vivement, Sire. J'étais humilié, confus ; je ne pouvais m'expliquer ces défiances.

L'EMPEREUR. — N'y pensez plus ; vous serez mon chirurgien, je vous servirai de père ; j'ai fait dire à l'abbé Vignale et je lui ferai répéter encore que je n'entends pas qu'il exerce à Longwood. Je ne veux pas qu'il essaie son art sur personne, fut-ce sur le dernier des Chinois. Qu'il travaille à remplir ses devoirs ecclésiastiques, c'est là son véritable état ; je l'ai fait prévenir par son supérieur Buonavita, excellent vieillard que je n'ai fait qu'entrevoir à l'île d'Elbe. Je crains bien qu'il ne soit venu ici pour se faire enterrer. En tout cas, je le recommande à vos bons offices ; il mérite notre bienveillance et notre appui. Je l'ai vivement blâmé d'avoir accepté les propositions du Cardinal. A son âge, impotent, perclus comme il est, on n'entreprend pas un voyage si long, si périlleux. Après avoir musé longtemps, l'archevêque m'envoie un

homme bien respectable, il est vrai, mais si vieux, si cassé qu'il ne peut m'être d'aucun secours. Le Grand Duc doit avoir été charmé de voir un de ses employés m'apporter les secours de la médecine sur cet écueil ?

ANTOMMARCHI. — Je le pense, Sire, vous avez eu tant de bontés pour lui.

L'EMPEREUR. — Je l'ai beaucoup connu, Marie-Louise l'aimait, et lui n'était pas indifférent aux charmes de la Reine de Naples. Je l'ai toujours tenu pour un bon prince. Etes-vous resté longtemps à Rome ?

ANTOMMARCHI. — Environ deux mois.

L'EMPEREUR. — Vous avez eu le loisir de la bien connaître. Je suis vraiment fâché de ne l'avoir pas vue. Je voulais lui rendre son antique splendeur, en faire la capitale de l'Italie. La destinée ne l'a pas voulu... Une partie de ma famille y réside. Le Pape est un bon vieillard que j'ai toujours bien traité... Allons ! Maintenant parlez-moi avec franchise, donnez-moi des nouvelles des miens. Commencez par Madame Mère, la signora Letizia.

ANTOMMARCHI. — Le malheur n'a pu l'abattre ; elle supporte l'adversité avec courage ; elle est pleine de résignation et de dignité.

L'EMPEREUR. — Reçoit-elle, va-t-elle dans le monde ? Quel est son genre de vie ?

ANTOMMARCHI. — Tout à fait retirée. Elle n'a qu'une société peu nombreuse, n'admet que quelques personnes de confiance. Ceux de ses enfants qui sont à Rome sont empressés autour d'elle ; mais ses vœux, ses pensées sont tous pour Sainte-Hélène. Elle n'attend qu'un mot pour braver la mer et vous serrer dans ses bras.

L'EMPEREUR. — Elle a été toute sa vie une excellente femme, une mère sans égale ; elle m'a toujours aimé. Vous l'avez laissée bien affligée, n'est-il pas vrai ?

ANTOMMARCHI. — Elle retenait d'abord avec peine son émotion, mais elle est bientôt revenue à elle-même,

elle a montré un courage, une force d'âme au-dessus de l'humanité.

L'EMPEREUR. — Je suis sûr qu'elle n'eût pas craint les fatigues que vous avez essuyées. Va-t-elle en société?

ANTOMMARCHI. — Quelquefois chez ses fils ou chez Son Eminence.

L'EMPEREUR. — Le Cardinal la voit-il souvent?

ANTOMMARCHI. — Plusieurs fois par jour.

L'EMPEREUR. — Ses fils?

ANTOMMARCHI. — Presque tous les jours.

L'EMPEREUR. — Pauline?

ANTOMMARCHI. — Moins fréquemment, ses indispositions la retiennent.

L'EMPEREUR. — Que pensez-vous de sa maladie?

ANTOMMARCHI. — Je n'en connais pas la nature.

L'EMPEREUR. — Vous connaissez particulièrement tous les individus de ma famille qui résident à Rome? Comment sont-ils? Que disent-ils de moi?

ANTOMMARCHI. — Toutes leurs pensées sont concentrées sur Sainte-Hélène; ils n'aspirent qu'à votre délivrance.

L'EMPEREUR. — Exposez-moi avec précision tout ce dont les uns et les autres vous ont chargé pour moi. Que vous a dit ma mère?

ANTOMMARCHI. — Qu'Elle, ses enfants, sa fortune étaient à votre disposition; qu'au moindre signe, elle se dépouillerait de tout, dût-elle endurer la plus profonde misère.

L'EMPEREUR. — Le prince de Canino?

ANTOMMARCHI. — Qu'il s'était entendu avec Joseph; que chacun d'eux viendrait passer trois années auprès de Votre Majesté, si vous ne le trouviez pas mauvais.

L'EMPEREUR. — Pauline?

ANTOMMARCHI. — Qu'elle n'attendait que vos ordres pour accourir auprès de Votre Majesté.

L'EMPEREUR. — Nous y penserons.

ANTOMMARCHI. — Il souriait, se tut et ajouta :

L'EMPEREUR. — Je ne souffrirai pas qu'aucun membre de ma famille vienne recueillir les outrages des Anglais, voir les insultes que me prodigue ce sicaire. Je ne veux pas qu'aucun d'eux soit témoin de tant d'indignités ; c'est assez que je les endure.

ANTOMMARCHI. — Et changeant tout à coup de discours :

L'EMPEREUR. — La Signora Letizia est-elle toujours aussi fraîche ?

ANTOMMARCHI. — Elle est toujours très bien.

L'EMPEREUR. — Et Pauline est-elle encore jeune et belle ?

ANTOMMARCHI. — Toujours.

L'EMPEREUR. — Elle n'a jamais eu d'autre affaire que la toilette et les plaisirs. Louis et Lucien se voient-ils ?

ANTOMMARCHI. — Ils se rencontrent fréquemment chez Madame Mère.

L'EMPEREUR. — Ont-ils société ?

ANTOMMARCHI. — Le prince de Canino reçoit quelques personnes choisies, Louis vit dans la retraite.

L'EMPEREUR. — Il donne dans la dévotion, le croyez-vous ?

ANTOMMARCHI. — Je l'ai ouï dire ; il passe même pour bigot.

L'Empereur rit.

L'EMPEREUR. — Que pensez-vous de sa santé ?

ANTOMMARCHI. — Elle est dans une situation déplorable ; les remèdes n'y peuvent désormais plus rien.

L'EMPEREUR. — Quel beau jeune homme c'était lors de ma première expédition d'Italie ! Sa timidité l'a perdu. Quel malheur que je n'ai pas été prévenu à temps ! Il serait sain et sauf aujourd'hui, il aurait rempli sa destinée, la douleur ne l'eût pas enlevé à la gloire, il eut pris part à nos succès. Combien de fils a le prince de Canino ?

ANTOMMARCHI. — Je le lui dis.

L'EMPEREUR. — De filles?

ANTOMMARCHI. — Je le lui dis encore.

L'EMPEREUR. — Qui avez-vous vu pendant que vous étiez à Rome?

ANTOMMARCHI. — Je nommai les personnes que j'avais fréquentées.

L'EMPEREUR. — Le Cardinal est-il toujours amateur? Court-il encore les tableaux?

ANTOMMARCHI. — Il en reçoit tous les matins par voitures. Il les passe en revue dans son antichambre, achète les uns, déprécie les autres. Cette passion lui coûte des sommes immenses (2).

L'EMPEREUR. — Quand êtes-vous parti de Rome?

ANTOMMARCHI. — Le 25 février.

L'EMPEREUR. — Comment avez-vous voyagé?

ANTOMMARCHI. — A petites journées, dans une voiture qui nous a conduits jusqu'à Anvers.

L'EMPEREUR. — Madame Letizia vous a-t-elle remis beaucoup d'argent?

ANTOMMARCHI. — Deux cents Napoléons et une traite de douze mille francs sur son banquier de Londres.

L'EMPEREUR. — C'est, je crois, la plus riche de la famille. Je lui reprochais toujours d'être trop bornée dans ses dépenses. Savez-vous si elle fait du bien à Rome?

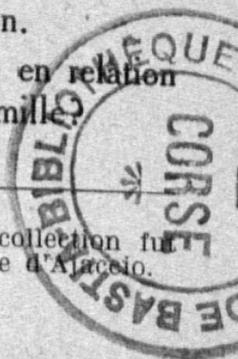
ANTOMMARCHI. — Je l'ignore.

L'EMPEREUR. — En passant à Parme, avez-vous vu Marie-Louise?

ANTOMMARCHI. — Elle était partie et nous avions l'ordre de ne pas faire connaître notre mission.

L'EMPEREUR. — Savez-vous si elle est en relation avec ma mère ou quelque personne de ma famille?

(2) On sait que la plus grande partie de sa collection fut léguée aux églises de Corse et surtout au musée d'Ajaccio.



ANTOMMARCHI. — Madame Mère lui a écrit deux fois sans recevoir de réponse.

L'EMPEREUR. — C'est qu'il ne lui est pas permis d'en faire (3). Quelles sont les personnes que vous avez vues dans le cours du voyage?

ANTOMMARCHI. — Je les lui nommai et lui rapportai ce qu'elles m'avaient dit.

L'EMPEREUR. — Avez-vous vu à Francfort la princesse Julie?

ANTOMMARCHI. — Elle m'a reçu avec toute la bonté qui la caractérise.

L'EMPEREUR. — Ses deux filles, comment sont-elles?

ANTOMMARCHI. — Grandes, belles, fraîches comme des roses.

L'EMPEREUR. — Je crois que l'une d'elles épouse un des fils de Lucien; n'en avez-vous rien entendu dire?

ANTOMMARCHI. — La princesse m'a fait une multitude de questions sur l'aîné. Je m'expliquai facilement un intérêt si vif.

L'EMPEREUR. — J'avoue que c'est un mariage qui me ferait plaisir. Vous avez donc été bien accueilli?

ANTOMMARCHI. — On ne saurait mieux.

L'EMPEREUR. — C'est la femme la plus délicate que je connaisse; on n'a pas un meilleur cœur. Vous avez vu Las Cases?

ANTOMMARCHI. — Oui Sire.

L'EMPEREUR. — Comment va-t-il?

ANTOMMARCHI. — Il est gravement malade.

L'EMPEREUR. — Avez-vous vu son fils Emmanuel?

ANTOMMARCHI. — Il était à Strasbourg.

L'EMPEREUR. — Les prêtres m'ont dit, je crois, que vous n'aviez rencontré aucun obstacle dans votre voyage de Rome à Londres.

(3) L'Empereur ignorait donc sa conduite.

ANTOMMARCHI. — Aucun Sire.

L'EMPEREUR. — Quand êtes-vous arrivé à Londres ?

ANTOMMARCHI. — Le 19 avril.

L'EMPEREUR. — Combien de temps y êtes-vous resté ?

ANTOMMARCHI. — Nous n'en sommes sortis que le 9 juillet.

L'EMPEREUR. — Qui y avez-vous vu plus particulièrement ?

ANTOMMARCHI. — Des médecins, des gens de l'art, ceux surtout qui ont exercé sous les tropiques.

L'EMPEREUR. — Quand vous êtes-vous présenté à lord Bathurst ?

ANTOMMARCHI. — Le surlendemain de notre arrivée.

L'EMPEREUR. — Quelles questions vous a-t-il faites ?

ANTOMMARCHI. — Il nous a parlé de Rome, du Cardinal, de Madame Mère, du prince de Canino, et nous a demandé s'ils croyaient réellement que vous fussiez malade.

L'EMPEREUR. — Que lui avez-vous répondu ?

ANTOMMARCHI. — Qu'on n'en doutait pas, qu'on ne pouvait en douter, que les rapports d'O'meara et de Stokoe ne le permettaient pas.

L'EMPEREUR. — Que vous a-t-il dit à cela ?

ANTOMMARCHI. — Que ces rapports étaient inexacts ; qu'il venait de recevoir des nouvelles positives, que vous jouissiez d'une santé parfaite, que nous pouvions l'écrire à Rome.

L'EMPEREUR. — Combien de fois l'avez-vous vu ?

ANTOMMARCHI. — Trois ou quatre.

L'EMPEREUR. — Vous êtes-vous présenté chez lord Holland ?

ANTOMMARCHI. — Le prince de Canino m'avait donné une lettre de recommandation pour Sa Seigneurie.

L'EMPEREUR. — Avez-vous été bien reçu ? Milady vous a-t-elle accueilli ?

ANTOMMARCHI. — On ne peut pas mieux.

L'EMPEREUR. — Milord habite-t-il Londres? Vit-il à la campagne?

ANTOMMARCHI. — Il réside à quelque distance de la capitale.

L'EMPEREUR. — Vous avez vu souvent O'Meara, n'est-il pas vrai?

ANTOMMARCHI. — Tous les jours.

L'EMPEREUR. — Que vous a-t-il dit de moi, de ma maladie?

ANTOMMARCHI. — Je lui résumai ce qui se trouve dans les rapports d'O'meara et de Stokoe.

L'EMPEREUR. — Est-il content de moi?

ANTOMMARCHI. — Parfaitement, Sire.

L'EMPEREUR. — Racontez-moi en détail ce que vous avez vu et fait pendant votre séjour à Londres; nommez-moi les personnes que vous avez connues, celles que vous avez fréquentées.

ANTOMMARCHI. — Je lui fis l'historique qu'il désirait; il recommença ses questions.

L'EMPEREUR. — Londres est une bien grande ville, n'est-il pas vrai?

ANTOMMARCHI. — Elle est aussi peuplée que vaste.

L'EMPEREUR. — Avez-vous été à Paris?

ANTOMMARCHI. — Je n'ai jamais vu la France.

L'EMPEREUR. — C'est bien, c'est assez. Allez voir le Général Montholon, demandez le médecin qui le soigne et consultez-vous avec lui avant qu'on le rappelle. Informez-vous aussi des personnes auxquelles il donnait ses soins et qui, après son départ, auront besoin des vôtres. Sachez quelles sont les maladies qui règnent dans ces climats et surtout au lieu où nous sommes. N'oubliez pas de demander au docteur les méthodes curatives dont il fait usage. Cette île est un monde tout à fait nouveau. Vous avez besoin des conseils de ceux qui l'ont étudiée. J'ai constamment refusé de voir celui qui vous précède,

néanmoins je le crois capable de vous donner tous les éclaircissements nécessaires pour réussir dans l'exercice de votre profession. Engagez-le à rester quelques jours encore afin que vous puissiez vous mettre au fait de ce qu'il vous importe de savoir.

ANTOMMARCHI. — Je fus rappelé au bout de quelques heures. L'Empereur était dans son salon qu'éclairait à peine la faible lueur d'une bougie. Il s'avança au devant de moi, me prit par les oreilles et me dit en riant :

L'EMPEREUR. — Vous pensiez que j'avais perdu toutes mes forces sous cet affreux climat.

ANTOMMARCHI. — J'étais surpris, étonné ; je restais immobile, lorsque j'entendis quelqu'un rire à côté de moi. Je me retournai, c'était le Grand Maréchal, placé derrière nous, tout auprès de la cheminée. Napoléon m'adressa quelques questions sur les objets dont nous nous étions entretenus quelques instants plus tôt. Puis il se mit à parler d'anatomie, de physiologie, des phénomènes de la génération. Sa discussion était savante, juste, précise ; elle étincelait d'aperçus nouveaux. Il me fit subir sous forme de conversation un examen rigoureux qu'il prolongea plus d'une heure. J'eus le bonheur de lui répondre d'une manière qui le satisfit. Il me congédia en me disant les choses les plus flatteuses et les plus aimables. Le comte Bertrand assista à cette longue conférence, mais ne proféra pas un mot.

*
**

D'après l'entretien qui précède, on voit que l'Empereur, avant d'agréer Antommarchi, l'a fait examiner, par trois fois, par le comte Bertrand et une fois par le Général Montholon. A la troisième fois, le comte Bertrand « me demanda, dit Antommarchi, un rapport écrit et détaillé sur le lieu de ma naissance, mon âge, ma famille, les villes où j'avais fait mes études ; il me demanda où et

depuis quelle époque j'avais exercé, si j'avais servi ; à quelle partie de la médecine je m'étais plus spécialement appliqué. Je fis sur le champ ce résumé, que je lui adressai avec mes diplômes, mes papiers et la lettre du Cardinal. »

Dans « *Autour de Sainte-Hélène* », de Frédéric Masson, on lit : « *docteur ignare, hâbleur corse, sans aucun diplôme, employé en second dans l'académie chirurgicale de Florence où il répétait l'anatomie.* » Trouvant que ce n'est pas assez, il ajoute : « *Le Cardinal Fesch envoie à Sainte-Hélène un barbier corse, le plus mal éduqué, le moins exact à son devoir, le plus ignorant dans sa profession. Il n'avait pas fait d'études préparatoires, ni à Bastia, ni ailleurs.* »

De nos jours, ce jugement ne peut que paraître extrêmement malveillant.

Après la lecture du livre de M. Frédéric Masson, on constate que, *quant à l'ignorance et aux mauvais soins d'Antommarchi*, ce sont presque les mêmes mots qu'emploie lord Rosebery dans « *La dernière phase* », pages 30 à 36.

A l'avant-dernier paragraphe de la préface de lord Rosebery, on lit :

« Il serait à désirer, à la fois dans l'intérêt de Napoléon et dans celui de la Grande-Bretagne, que le lugubre épisode de Sainte-Hélène pût être effacé de l'histoire ; ce n'est pas une page brillante dans la vie de l'un ou dans les annales de l'autre, la dignité de tous deux en est atteinte. »

Alors tout s'explique, et il est permis à lord Rosebery de faire le nécessaire pour arriver à son but. Pour lui, ce n'est pas le climat, ni le périmètre trop limité pour se mouvoir dans l'île, ni les mauvais aliments venant d'Europe et du Cap, ni les cabanes malsaines remplies de rats, de moustiques et d'une foule d'autres insectes nuisibles qui ont détruit la constitution de Napoléon et donné naissance à l'horrible mal qui a précipité sa fin, non, ce sont

les mauvais soins (4), dit lord Rosebery, d'un docteur ignorant, inexact dans ses devoirs, qui ont laissé mourir le grand homme. »

Mais l'Empereur expirant, entrevoyant des disputes à perte de vue sur les causes de sa mort, a prononcé le jugement final : « Je lègue à toutes les familles régnantes l'horreur et l'opprobre de mes derniers moments. »

F.-N. STELLA.

L'agonie d'une vendetta

Le docteur Brocca consacrait ses heures de loisir à se documenter sur la ville d'Ajaccio qu'il avait adoptée. Sa connaissance parfaite de la langue italienne lui permettait de déchiffrer les textes de certains manuscrits renfermés au premier étage de l'hôtel de ville.

C'est ainsi qu'il put débrouiller des renseignements historiques du plus grand intérêt pour les écrivains régionalistes et les folkloristes de la ville d'Ajaccio.

Ajaccio, lisait-il sur des feuilles jaunies et poussiéreuses, en italien abrégé, fut fondée par l'office de Saint Georges qui délégua les nobles Domenico Negroni, Gregorio de Grimaldi et Damiano Luxardo pour choisir l'emplacement et exécuter les travaux. On posa la première pierre, avec grand appareil, le dernier lundi du mois d'avril 1492, l'année où Christophe Colomb découvrait l'Amérique. Ce fut l'ingénieur milanais Cristofaro de Gaudino qui dressa les plans de la ville. L'ancienne ag-

(4) Le cancer, disait-on autrefois. Mais les études récentes des docteurs de Paoli, de Mets et Abbatucci ont prouvé que le cancer n'était pour rien dans la mort prématurée de Napoléon.

glomération située dans les vignobles de Saint-Jean fournit les matériaux pour la nouvelle cité.

A la fondation, Gênes fit venir cent familles de Lunigiano pour coloniser et peu à peu les Corses vinrent s'installer dans l'enceinte autour de la citadelle, lorsque les troupes françaises l'occupèrent de 1553 à 1559. Pendant que l'armée de Henri II était maîtresse de l'île, Jourdan des Ursins et plus tard le général de Thermes s'installèrent à Ajaccio et ayant trouvé le château fort, dressé par les Génois, impropre à la défense de la ville, ils firent construire la citadelle en 1554 à peu près telle qu'elle est de nos jours. Le bastion du côté de la mer et le fossé qui l'isole de la ville furent ajoutés par l'ingénieur génois Jacopo Frattini quand, après le traité de Cateau-Cambrésis, les Français eurent abandonné la Corse malgré les supplications de Sampiero.

Au XVI^e siècle, déchiffrait-il dans les manuscrits apportés chez lui, les Barbaresques apparurent dans le golfe d'Ajaccio. Toutes les côtes de la Corse furent ravagées par les corsaires pillards, les populations rançonnées et amenées bien souvent en esclavage.

Gênes opposa une vive résistance à l'envahisseur et elle adopta comme moyen de défense la construction de quatre-vingts tours qui avaient pour but de prévenir, par des feux, les populations du danger menaçant. C'est à cette époque que s'élevèrent les tours du golfe des Sanguinaires, Capitellu, la Castagna, Capu di Muru, la Parata.

*
* *

Dans la première quinzaine du mois d'août 1842, au milieu des insulaires accourus de l'intérieur pour admirer la flotte mouillant dans le golfe, on pouvait voir un promeneur habillé de drap noir, avec un chapeau gris à larges bords et de grosses lunettes vertes qui semblait s'intéresser aux petits détails de la rue.

A travers ses lunettes des regards brillants scintillaient. Il fréquentait la cathédrale le dimanche et assistait, avec dévotion, aux offices religieux, s'informait du prix des légumes au marché, suivait avec satisfaction les exercices de la garnison sur la place du Diamant, faisait les cent pas à l'ombre des érables de la cour de l'hospice et avait une prédilection marquée pour regarder les ébats des élèves en récréation de l'école des Frères, du côté de l'Evêché.

Les enfants, avec leurs cris aigus, assourdisaient le quartier, les chiens y répondaient par leurs aboiements.

Lorsque les désœuvrés des Trois Marie organisaient, sur le quai, d'interminables parties de boules, on pouvait voir notre homme suivre les évolutions des joueurs. Il donnait son avis éclairé comme les amateurs faisant cercle autour des partenaires.

Dans la ruelle qui contourne la citadelle au fond de la rue Droite, aujourd'hui la rue Bonaparte, se tenait le marché aux poissons.

Dès le matin, de très bonne heure, des rumeurs emplissaient la place bruyante et grouillante de clients. On s'interpellait dans la confusion de l'installation, des bousculades, des heurts inévitables, des appels de toutes sortes.

Des noms pittoresques de poissons, crustacés, coquillages, mollusques, voltigeaient comme des papillons, prononcés par des voix rauques, cassées, éraillées.

De fortes odeurs d'algues et d'iode flottaient. Des puanteurs de viscères, de poissons pourris, d'immondices se dégageaient des tables mal nettoyées, des coins d'ombre, des eaux stagnantes.

Zia Maria Antò, veuve d'un marin englouti avec l'*Orient* au combat d'Aboukir, sur un large escabeau, entourée de paniers de poissons aux nageoires argentées, poussait son cri bien connu de la clientèle matinale.

— *Gronchi, mustelli, muzzari, zerruli, sardelli.*

Une blonde jeune fille, les cheveux ébouriffés, parse-

més d'écaïlles vertes aux reflets changeants, les bras nus et les mains plongées dans sa denrée remuante aux pattes à crochets et aux antennes vernissées, criait d'une voix grêle :

— *Zini, patelli, granci, licopanti, aligosti.*

Les ménagères habillées à la hâte, en jupons de couleur, en chaussons, les bas tire-bouchonnés sur les talons, de gros filets à provisions, négociaient, soupesaient, dépréciaient la marchandise au milieu des cris gutturaux, des gesticulations, du vacarme.

— C'est frais comme l'œil, disait une vendeuse aux yeux chassieux, désignant des muraines aux tons chatoyants.

— Pour rien, pour rien, la bouillabaisse, la bonne bouillabaisse, aujourd'hui, criait une autre.

Zini et *patelli* avec le vin blanc de la comète, çà ressuscite un mort, annonçait la jeune fille à la chevelure diamantée d'écaïlles vertes.

Santa Lucia, nos lecteurs l'ont reconnu dans ce promeneur matinal, s'amusait du mouvement, des contrastes, du bariolage, n'hésitait pas à lancer le mot pour rire, plaisantait en désœuvré et ses pas le portaient petit à petit au pied du bastion de la citadelle où se tenait le marché aux légumes.

Pendant les fortes chaleurs de la journée, alors qu'aucun citadin n'arpentait les rues de la ville, cet amateur cherchait des coins d'ombre dans les églises et s'intéressait aux œuvres d'art.

Le bedeau de la cathédrale récitait avec verbosité les notions historiques apprises pour les besoins de son métier lucratif, mais ne pouvait satisfaire aux questions du quidam.

« La cathédrale d'Ajaccio, disait le bedeau de sa voix traînante, est de style renaissance en forme de croix grecque. Elle a été dressée par Giacomo della Porta. C'est une réduction de Saint-Pierre de Rome ; elle se compose

de six chapelles présentant toutes un intérêt archéologique. Le maître autel provient de l'église des Trépassés de Lucques. C'est un présent de la princesse Elisa, grande duchesse de Lucques et de Piombino. La chapelle à gauche en rentrant a été élevée par Pierre-Paul Ornano, colonel des Corses au service de Venise au XVI^e siècle en mémoire de son fils. On l'appelle la chapelle de Notre Dame del Pianto. On a recouvert maladroitement d'une couche de chaux les belles dorures dues à Dominique Tintoret. Il est facile de voir les armes de la famille d'Ornano au milieu des belles incrustations.

Celle qui vient ensuite est la chapelle de Notre Dame de la Miséricorde, la protectrice de la ville. Elle fut consacrée en 1750, mais les architectes marbriers de Gênes ne terminèrent leurs travaux que deux ans plus tard. Vous pouvez vous rendre compte qu'elle est entièrement en marbres rares apportés de Sicile. Voyez dans la niche cintrée la statue de Notre Dame. »

Par les vitraux de l'abside ne pénétrait plus qu'une lumière amortie. La verve du bedeau semblait se tarir, la leçon apprise présentait des lacunes. Déjà les fidèles s'infiltraient dans les confessionnaux. Santa Lucia remercia d'un geste généreux et se trouva dans la rue où un orgue de Barbarie jouait des rengaines sentimentales.

Le matin, à l'heure où les cloches de la ville sonnaient l'Angelus, on le voyait partir sur la route du Salario jusqu'à la fontaine qui débite une eau délicieuse et d'où la vue est superbe sur le golfe et sur la ville.

Quelquefois il s'engageait dans des sentiers serpentant à travers les pins et les oliviers sauvages, les genêts, les cactus, les cystes et foulait, avec un pas de chasseur, le bois communal pour atteindre le mont Cacalô et rejoindre la route des Sanguinaires, derrière le cimetière.

Le long du chemin parcouru, des tonnelles discrètes, dans des jardinets fleuris, offraient un vin piquant comme une eau gazeuse.

Il rentrait le soir en touriste, poussiéreux, indifférent aux regards des passants, satisfait d'avoir visité la tour de la Parata, ancien fortin génois qui surveille l'entrée du golfe, habitée par des mouettes, la chapelle des Grecs dédiée à la vierge des Carmes, les rochers de la Grotte ou les jardins de Milelli.

Amateur de pêche, il se rendait avec un patron de barque, tantôt aux Scoglietti ou à Porticchiu, tantôt à l'Isolella et à Portigliolu.

Il aimait les récits sur les faits passés dans les régions visitées. Son esprit avivé par la curiosité s'intéressait aux drames douloureux vécus par les populations opprimées par l'envahisseur.

Un vieux loup de mer, le patron Porte, ancien marin de l'empire, lui narra une histoire qui le fit frémir d'indignation.

— Pendant l'hiver de 1731, une vingtaine de bergers de Bastelica avaient mené leurs troupeaux paître dans les grosses plaines de Campu di l'Oru que vous voyez devant vous. Les herbes fraîches et hautes constituaient une excellente nourriture pour le bétail pendant la froide saison. Le commissaire génois d'Ajaccio envoya pour les pourchasser 800 Génois et Grecs. Les Bastelicais, bien armés et décidés à défendre leurs droits de paccage, les repoussèrent et les poursuivirent jusqu'à la chapelle de Saint-Joseph. Alertés, les Génois envoyèrent une colonne de 300 hommes dans des gondoles pour cerner les bergers dans les marais du Ricantu, les terres d'alluvions de la Gravona. Un seul homme fut fait prisonnier. On massacra les autres. Ce jeune homme, exhibé en ville, avec une couronne de six têtes de ses plus proches parents autour du corps, fut pendu et exposé sur les murs de la citadelle.

— Oui, remarquait Santa Lucia, toujours les mêmes procédés d'intimidation. C'est ce qu'ils ont fait pour Renucciu de la Rocca et Sampiero.

Ces journées de paresse passaient vite. Il semblait n'être pressé ni par l'heure, ni par l'ouvrage.

*
**

La matin du 15 août, le docteur envoya zia Mariola se rendre compte que rien de suspect n'existait sur le chemin qu'il devait suivre pour se rendre à l'Hospice.

« Il n'y a pas une ombre sur la route du bord de la mer. Les équipages de la flotte sont déployés pour la revue sur la place du Diamant et tout le monde assiste à la manœuvre. »

Le docteur rassuré se rendit à l'hospice, visita ses malades, s'entretint avec un confrère et rentra lorsque midi sonnait aux différentes horloges du quartier.

Sur la place de la citadelle, en face de sa maison, un homme semblait vivement s'intéresser à un petit chien qu'il maintenait par terre, en lui tordant la queue.

Lorsque le docteur, en redingote et haut de forme, voulut ouvrir la barrière en bois du jardinet, Santa Lucia ôta vivement ses lunettes et d'un coup de pistolet l'abattit à ses pieds.

Le docteur tomba en travers de l'entrée, les traits décomposés par la souffrance, sans pousser une exclamation, la balle lui ayant traversé la poitrine de part en part. Quelques mouvements nerveux, un peu d'écume rosâtre aux lèvres et ce fut tout.

Santa Lucia se dirigea du côté du grand séminaire, de l'allure normale d'un bourgeois s'en allant déjeuner et passa devant l'hôpital militaire où un douanier, à pas lents et martelés, arpentait la chaussée.

— A l'assassin ! crièrent des femmes qui avaient suivi de loin Santa Lucia dans sa fuite. Arrêtez-le !

— Halte là ! cria le fonctionnaire, en croisant la baïonnette.

Santa Lucia ne perdit pas son sang froid. Des lueurs rouges enflammèrent son regard.

— « C'est à moi que vous en voulez. Ne voyez-vous pas là, celui que l'on poursuit », dit-il, en désignant un paisible promeneur se dirigeant du côté de la place Miot.

Le douanier tourna la tête. Ce fut suffisant. Santa Lucia empoigna le fusil de la main gauche et lui coupant les doigts avec un stylet de la main droite.

— « Lâche l'arme, dit-il, ou tu es mort ».

— Oh ! dit le fonctionnaire, nommé Casalta, en portant ses deux mains ensanglantées à la bouche.

Une fois en possession de l'arme, Santa Lucia gagna le maquis de Saint Antoine, en face d'Ajaccio et attendit la nuit entre le double azur du golfe et de la montagne.

La chaleur torride de la mi-août lui desséchait la gorge. Il se restaura de quelques figues de Barbarie, qu'il éplucha avec le poignard gluant du sang du douanier blessé et, accablé par la lassitude, il fit un long somme à l'ombre des verts buissons de cactus et d'aloès.

Aucun remords ne troubla sa longue sieste. Une volupté aiguë envahit son âme. Sa vie était un amas de cendres, une faible lueur brillait dans le brasier, celle de la vengeance.

Il y avait quelques jours déjà que les promeneurs de la route du « Cannicciu » avaient remarqué une belle barque la *Santa Cecilia* protégée à la proue par une vierge dorée, embossée dans une anse de la chapelle des Grecs. Deux marins, pieds nus, en simple pantalon de toile, passaient leur temps à jouer aux cartes sur la placette du petit monument du XV^e siècle et semblaient désœuvrés en attendant des instructions. Ils buvaient un petit vin sec du « Clos Napoléon » de la famille Pozzo di Borgo de la Punta que leur vendait la tenancière, gardienne de la petite église.

A la tombée du jour on les voyait, comme des crabes monstrueux, parcourir les rochers verdâtres, à la recherche

des coquillages et des oursins. La nuit, ils couchaient à bord protégés par de la grosse toile. On les entendait accompagner le murmure des flots par des airs d'opéra en vogue.

Le lendemain du crime d'Ajaccio on pouvait voir, à l'aube, la barque prendre le large, toutes voiles déployées et se diriger du côté de Capo di Muru. Le beau golfe, assoupi sous le soleil de la matinée, flambait sous le bleu aérien et mouvant du ciel.

Le soir, par une mer calme — une mer aux longs engourdissements et aux réveils tragiques comme son âme — Santa Lucia débarquait à Campu-Moru et dans la nuit il était à Bonifacio.

Casalta reçut son fusil par l'intermédiaire du maire de Campu-Moru, resta six mois à l'hôpital et fut mis à la retraite.

Il s'agissait de traverser le détroit pour aller en Sardaigne, sans donner l'alerte aux gendarmes.

*
* *

Le corps du docteur Brocca fut transporté à son domicile et aussitôt commença la toilette funèbre. Une redingote noire, où flottait son corps maigre, enveloppa le cadavre. Un mouchoir blanc, noué au sommet du crâne et retenant la mâchoire inférieure, empêcha toute contraction nerveuse ou relâchement musculaire. Deux religieuses de l'hôpital s'agenouillèrent autour du lit et prièrent longuement pour le repos de l'âme de ce médecin, si dévoué, si discret, qui emportait les sympathies de tout un personnel et des malades.

Les parents de Tallanu, informés par une estafette, ne tardaient pas à se rendre à Ajaccio par des chemins détournés craignant des embûches et toute la nuit ils parcoururent les sentiers pierreux des montagnes de Petretu.

Dans la matinée, dix hommes à cheval, armés jus-

qu'aux dents, se présentèrent au domicile du docteur et s'inclinèrent silencieusement devant la victime entourée de cierges allumés.

Le corps fut ramené au village où les femmes, enveloppées de châles noirs, firent entendre leurs lamentations.

Il fut exposé sur la place publique, sur la *tôla* de la cuisine recouverte d'un drap blanc, sentant la lavande, pour qu'on puisse circuler autour, le toucher et le baiser.

Les femmes aux visages fanés, aux paupières brûlantes, agenouillées, forment cercle, le pan de derrière de la *faldetta* rabattu sur leur figure.

C'est une masse sombre d'où sortent des sanglots prolongés. Toutes reniflent bruyamment ; des larmes coulent de leurs yeux rouges.

Zia Santina, la tante du mort, s'est levée ; elle se dandine devant le cadavre et semble attendre l'inspiration avant d'ouvrir le feu de ses improvisations. Le visage blanc et durci se découvre, elle va parler.

Les paroles se précipitent comme les flots du torrent de la montagne voisine. Ce sont des imprécations farouches contre l'assassin et sa famille, contre la mort elle-même. Elle projette hors de son sein des cris de vengeance et de haine. Épuisée par l'effort et les gesticulations, pantelante, elle fait la *chiama*. Le moment est tragique. Alors deux, trois, quatre femmes se lèvent en même temps. Elles sanglotent, elles déchirent leurs vêtements, leur figure. Haletantes, les cheveux dénoués, le visage en sang, elles clament leur douleur affreuse en frappant la *tôla* de leurs poings crispés. On dirait des démentes qui s'excitent, les unes les autres, pour faire la ronde macabre autour du mort.

Les hommes, de noir vêtus, aux cols empesés, aux coins démesurés, rabattus, groupés dans la grande salle, mornes, sombres, la barbe hirsute, le regard dur, suivent au loin leurs pensées. Leurs mains rugueuses pétrissent leur coiffure de gestes fiévreux. On rêve vengeance. Plus d'un tire

des plans, fait des combinaisons pour surprendre l'ennemi... l'ennemi insaisissable.

Le docteur était libre-penseur. Il avait exigé que son corps fût enterré dans sa propriété au pied d'un rocher, sans tumulus, ni croix. La terre remuée pour sa fosse devait donner naissance aux herbes folles de la prairie. Mort laïque d'un brave homme qui quitta la terre sans pompes religieuses, ni prières, ni sacrements. Consulté, il aurait eu horreur des cris sauvages poussés par les siens, sur son cadavre. La haine n'a jamais été apaisée par la haine, elle n'est vaincue que par l'amour, déclarait-il souvent dans ses entretiens avec ses partisans.

Ses livres furent légués à la Bibliothèque de la ville d'Ajaccio et de nos jours on peut lire, sur le catalogue de cet établissement, l'énumération des exemplaires provenant du docteur Brocca.

*
* *

Par une après-midi du mois d'août, chaude et lourde, un étranger arpentait les rues très animées de Bonifacio à la recherche d'un cicerone. Vivement intéressé par la corvée d'eau, tous les ânes de la cité, et Dieu sait s'ils étaient nombreux, réquisitionnés pour porter des tonnelets et des cruches, il s'adressa à un conducteur pour son renseignement. Il ne tarda pas à trouver son homme.

— Je suis M. Del Rio. Je compte visiter votre ville et faire une promenade pour voir les grottes. Pouvez-vous me tenir compagnie, dit-il, en s'adressant à Barba Giovà, un patron de barque de la marine.

— Mais oui, M. Del Rio, à votre entière disposition. Tenez-vous à visiter les églises. Nous pourrions commencer par celle de Sainte Marie-Majeure dans le haut de la ville. C'est une construction gothique qui vous intéressera. Vous constaterez la présence d'une *loggia* qui précède la porte d'entrée. Nous avons aussi un monument

historique, l'église Saint-Dominique. La façade offre une grande analogie avec celle de la Canonica, près de Bastia, que vous devez connaître. Vous voyez d'ici le clocher placé au midi. Il est carré à sa base mais devient octogonal en s'élevant.

Vous n'y tenez pas aux églises !

— Non, dit M. Del Rio.

— Désirez-vous descendre l'escalier du Roi d'Aragon, taillé à pic dans la falaise, édifié, dit la légende, par les Aragonais, en une nuit, pendant le siège de 1420. Cet escalier devait permettre le ravitaillement de la ville en cas de blocus.

Tenez, nous sommes en face de la maison de Cattacciolu.

— Quoi, dit Del Rio.

— Vous savez ce Cattacciolu qui tua son cheval après la promenade que fit Charles-Quint, au retour d'Afrique, sous prétexte que personne n'était plus digne de le monter.

— Ce sont des mœurs turques, dit Del Rio. Il est vrai que Bonifacio est un nid d'aigles où tous les peuples pillards méditerranéens ont pondu. Passons, si vous voulez, aux grottes, c'est ce qui m'intéresse le plus.

— Vous voulez visiter les grottes situées au pied du rocher. Elles sont fort curieuses, la lumière tapisse les parois...

— Votre barque pourrait-elle aller en Sardaigne...

— En Sardaigne, mais elle est montée pour aller en Egypte.

— Bien alors, vous voulez y aller en Sardaigne ?

— En Sardaigne, oh ! non, par exemple qu'irais-je y faire ! Passe encore pour San Baïnzio si vous tenez à visiter les colonnes ébauchées dont les Romains tiraient leurs obélisques pour orner leurs places publiques, ou leurs palais. Nous pourrions même aller jusqu'aux Lavezzi.

— Si on vous paie, quel serait le prix du voyage ?

— Pour Santa Térésa, il serait honnête de demander quatre-vingts francs, mais je ne peux pas. Non, je n'y vais pas en Sardaigne.

A ce moment Barba Giovà avait un pied sur la barque et l'autre sur la roche. Del Rio passa négligemment un aviron entre les jambes du Bonifacien loquace et le fit pirouetter sur place.

La barque se trouva à quatre mètres de la côte.

— Voilà vos quatre-vingts francs, prix du voyage. Je vais à côté. Vous trouverez votre barque à Santa Térésa, mais motus, tenez votre langue ou je ne garantis rien.

— Mais comment irai-je à Santa Térésa?

— A la nage, mon ami, dit Del Rio en s'éloignant rapidement.

— Sans blague. Eh ! Monsieur, *micca chiachiare*.

— Avec vous, ou sans vous.

— Mais laissez-moi avertir ma famille, On ne va pas en Sardaigne comme on va au café !

— Précisément vous ne devez avertir personne.

— Vous n'êtes pas en bas âge vous, vous savez où aller.

— Vous venez oui ou non ? Vous avez eu le temps de réfléchir.

— Le temps de réfléchir, qu'il me dit ! Oui je viens, mais vous pouvez vous vanter d'avoir forcé la main à Barba Giovà.

Une brise légère souleva une blanche écume, l'étrave de la barque déchirait le velours de l'onde. Une petite houle frôlait avec un faible clapotis la barque du Bonifacien dont la voile, d'une blancheur éclatante dans le bleu ridé du détroit, donnait l'impression d'une gigantesque mouette en équilibre sur les flots agités. Un cargo rasait la côte sarde laissant échapper une lourde fumée s'effilochant dans le ciel. Au loin des voiliers anglais sur la route des Indes s'engageaient dans la houle grossis-

sante. Des barques de pêcheurs frissonnaient dans les vagues crêtées d'écume.

Quelques instants après, quatre hommes, penchés sur le mur du cimetière au fond de la place, suivaient, avec des longues-vues, la barque évoluant dans le détroit.

Comme ceux d'Offenbach, les carabiniers étaient arrivés en retard et Santa Lucia mettait, dans la soirée, les pieds sur le sol sarde.

*
* *

Au bord de la mer, aux vagues vitreuses, parsemée d'écueils, une maisonnette, adossée à un rocher rougeâtre, se cache dans un vallonnement, à côté d'un frais ruisseau tributaire des montagnes recouvertes de chênes-lièges et de figuiers de Barbarie. En face, la côte bonifacienne frangée de baies, hérissée de promontoires, veuve de toute verdure, se dresse dans sa nudité sinistre.

Tout autour de la bâtisse sont des jardins potagers et, s'étendant en bordure de la plage, au sable fin et blond, des plaines à l'herbe savoureuse que paissent des bœufs trapus, au pelage roux marqué de blanc.

Sur le devant de la porte, deux bambins jouent.

— Il *babone!* s'écrièrent-ils en voyant s'avancer vers eux un homme au pas décidé.

La mère, qui lave du linge sur une large pierre plate, tout en surveillant les deux petits enfants, accourt au devant du visiteur.

— Mon père, dit-elle, en accueillant avec joie le voyageur. Voyant la physionomie attristée de l'hôte, elle se raidit et regarda le visage blême, creusé par des nuits d'insomnie et de douleur.

Santa Lucia, car c'était lui, son coup longuement préparé et froidement exécuté à Ajaccio, avait rejoint sa fille en Sardaigne où elle était mariée.

Il s'assit tristement sur un coffre de la vaste salle à

manger et prononça ces mots qui tranchaient comme un couperet.

— Le docteur est mort, je l'ai tué.

Le silence plana. On entendait les mouches bourdonner aux poutres enfumées, dehors les cigales crissaient au soleil.

Un temps assez long s'écoula.

— Vous prendrez bien quelque chose, dit sa fille, en ouvrant un large placard aux provisions, du pain, du miel, du vin.

Le bandit fit un geste de refus.

— Je suis fatigué, je puis monter me reposer dans ta chambre?

Le soir vint. Le soleil se coucha lentement dans la mer et incendia de rouge et d'oranger la plaine liquide. La famille se réunit autour de la nappe et on prit place à table.

Le mari de la jeune femme, un sarde aux yeux de braise et à la barbe noire, souleva les deux bambins sur ses genoux et la ménagère apporta le souper.

Une bonne odeur de soupe aux légumes se répandit dans la salle.

Un gros bouquet de cistes et de myrtes occupait le centre de la table ronde. On respirait le parfum de la mer et du maquis. Santa Lucia regardait son verre où brillaient les rubis du Tallanu, vin fin et lumineux qui lui rappelait le terroir, le vieux pays de sa jeunesse. Après avoir allumé un cigare italien muni d'une paille à l'intérieur, il expliqua le rôle joué par le docteur dans l'inimitié qui ensanglantait la famille. « C'était lui qui avait poussé son frère à prendre du service parmi les voltigeurs corses. Depuis, cette force armée, composée de chefs de clan, de receleurs et de bandits en uniforme, connaissant les habitudes et les repaires des hors la loi, manœuvrait contre nous. Ce qui fait la force des voltigeurs c'est qu'ils peuvent s'habiller en civil et se servir d'armes de

fantaisie. Il faut aussi reconnaître qu'ils sont courageux. Mais ce ne sont pas les scrupules qui les étouffent. Ils sont voleurs, assassins, assurés qu'ils sont de l'impunité.

— Je connais Laurelli, il ne vaut pas grand chose. Colombani vaut encore moins et Valentini est un gredin. Que dire de leur commandant, notre parent Galloni d'Istria d'Olmetu ! Je n'ai pas à me plaindre personnellement de lui, il est débordé ; il n'a pas l'autorité nécessaire. Il faudrait une main de fer, car des meurtres et des vols sont commis. On ne sévit pas, on étouffe tous les scandales. Il n'y a qu'à se rappeler la fin de ce pauvre Donu Frijettu.

— Celui-là, ils l'ont sur la conscience, dit sa fille, prenant pour la première fois la parole.

— Drôle de nom, Frijettu, dit le Sarde.

— Ce Frijettu, reprit Santa Lucia, désigné sous ce nom à cause du large ruban de la médaille militaire qu'il arborait, sur son vieux dolman de sous-officier de l'empire en demi-solde, était un brave homme et un homme brave. Il avait accompagné, avec le général Bertrand, Napoléon à l'île d'Elbe et là, un soir que l'Empereur soucieux regardait l'horizon du côté du nord-est, Frijettu se montra et salua son Dieu debout sur un rocher, le regard dans l'immensité.

— Qui es-tu, dit Napoléon.

— Donu Negroni, corse, Sire.

— Quel grade ?

— Sergent, sire.

— Où as-tu combattu ?

— J'étais avec vous, sire, à Ulm, Austerlitz, Eylau, la Moskowa.

— Des blessures ?

— Sire, quatre batailles, quatre blessures.

— C'est bien, dit l'Empereur.

Et appelant un officier d'ordonnance qui se trouvait à distance respectueuse.

— Assurez-vous de ce que dit cet homme. C'est un Corse, il ne peut mentir et portez-le pour la médaille militaire.

Rentré dans ses foyers, il était tombé en inimitié. On venait de lui tuer un oncle. Avec les voltigeurs, il poursuivait l'assassin, ne laissant, à la force armée, aucun repos. Les voltigeurs se lassèrent et un beau matin Donu Frijettu fut trouvé une balle dans la tête à son poste d'observation. Que n'est-il mort sur les champs de bataille de l'Empire, à Austerlitz !

— Il faut dire aussi, poursuivit Santa Lucia, que le gouvernement compliqua la situation, à la chute du Premier Empire, en envoyant le marquis de Rivière en Corse. Par son orgueil et sa dureté, il indisposa les populations et les excita à la guerre civile. Le commandant Poli souleva le Fiumorbu et ce fut malheureusement la guerre de partisans. Beaucoup de nos compatriotes quittèrent la vie régulière et saine pour embrasser le parti de la révolte. Quelle honte pour l'armée royale ! Même dans les villes on ne pouvait empêcher le siège des casernes.

Et ce bourreau de Bastia, enlevé en plein jour et égorgé à Furiani !

Quand on songe qu'on a découvert sa tête dans un panier de légumes, tout prêt de l'échafaud, dressé à trois cents mètres du Tribunal, on ne peut que trouver ridicules les mesures prises par une administration au-dessous de tout. Ne me parlez pas d'une autorité intelligente. On n'a trouvé rien de mieux que de créer, pour mettre un frein à l'audace des malfaiteurs, une armée, en marge de la régulière, composée d'éléments louches, de brigands en habits de gendarmes. Depuis que les voltigeurs se sont enrichis du frère du docteur il ne se passe pas de semaine sans que nous n'ayions à subir des assauts. Nos amis sont inquiétés ! Nous ne pouvons plus continuer à les compromettre en cherchant auprès d'eux le refuge provisoire qui nous est nécessaire. Cependant il me ré-

pugne à moi personnellement de faire feu sur un homme de loi. Jamais je n'ai tiré sur un gendarme, je n'échangerai pas de balles avec les voltigeurs. »

Le bandit passa sa main sur son front moite comme pour chasser des visions et resta songeur. Le passé lui revenait à la mémoire. On aurait dit qu'un remords, tout au moins un regret, envahissait son âme.

Le silence régnait dans la salle, le trouble était dans son cœur.

Une image passa devant ses yeux. Son frère, l'abbé, dans une prison, sur un grabat. Il se rappelait de quelle sollicitude son enfance avait été entourée. A revivre les joies de sa jeunesse, il mâchait de la cendre, il avait des picotements dans les yeux, il mordillait ses lèvres sèches comme de la viande raccornie.

Brusquement il se leva et, en lui-même il prit la résolution irrévocable, une terrible et impitoyable décision.

— Non, tant qu'un faux témoin sera en vie, la lutte continuera.

*
**

Sur le chemin herbeux qui mène aux gras pâturages de la plaine, le bandit, tout de noir habillé, suivait mélancoliquement sa pensée.

Il revoyait les paysages du sud de l'île, couverts de sombres broussailles, avec leurs ravins encaissés, qu'il avait si souvent parcourus, en compagnie de son cousin, à la recherche d'ennemis possibles.

Les forêts ombreuses de Bavella et de Zonza, aux troncs énormes, les terrains dénudés de Roccapina où le Lion rocheux semble scruter la mer d'Espagne, *l'uomu di Cagna*, penché sur des aiguilles granitiques, attendant la visite de l'aigle royal qui se plaît dans ces parages, les vignobles sartenais entretenus comme des jardins botaniques, les côtes malsaines de la région bonifacienne, où règne la malaria, tout est familier à l'homme traqué, qui

silloné, dans tous les sens le pays hospitalier où chaque bergerie était un refuge, où chaque pierre plate formait un lit, où chaque vallon frais constituait un berceau.

Les yeux fixés sur les hauteurs du sud de l'île, il regarde, dans la buée du matin, l'Incudine avec son manteau d'hermine. Son épaisse fourrure de châtaigniers d'abord, puis de chênes verts, puis de hêtres, l'enserme, laissant à nu quelques flancs, dont les gorges profondes se revêtent de plantations de fougères. Que de fois, en plein été, le visage fouetté par le vent des cîmes, penché sur un vaste plateau, à la roche mordorée, n'a-t-il pas contemplé les deux mers se profilant au loin. Il voit dans ses souvenirs, se pressant dans son esprit, les masures des bergers habitées pendant les chaleurs dans la vallée d'Asinao. Site charmant aux tapis de mousse émaillés de cyclamens. Bizarres chalets, ces huttes de pierres tassées contre le sol et recouvertes de pierres encore !

Et la forêt de Bavella !

Ah ! l'impression ressentie du col à 1.200 mètres d'altitude. La forêt partout. Les pins s'élançant, laissant à leurs pieds les bruyères, les arbousiers, tout le maquis. Que de souvenirs dans ces bergeries du col ! L'hospitalité des gens de Conca n'a jamais fait défaut aux pèlerins du maquis.

Santa Lucia ferme les yeux, des ombres se massent sur son visage. Du coup il voit la crête de l'Ospedale, la ligne de l'Incudine, les larges plateaux de Zonza, de Quenza, Sorbollanu et Serra, mollement couchés au soleil, les villages de Tallanu, dans les arbres fruitiers et les oliveraies, les ondulations du Sartenais et au loin, très au loin, se confondant avec l'azur du ciel, la mer...

Le maquis, les arbousiers entourés de cistes, la plante la plus parfumée de la Corse, à l'odeur de miel et de pain chaud, les myrtes au fleurs blanches, les grandes bruyères à fleurettes campanulées forment un épais lin-

ceul recouvrant les croupes des montagnes, le fond des ravins, les fourrés inextricables, les pentes à perte de vue.

Aux premières chaleurs les terrains déboisés, brûlés par le soleil, dressent les grandes thyrses d'asphodèle, la belle liliacée, dont les morts faisaient leur nourriture avec la sauge, d'après la savante image de Fustel de Coulanges.

L'Ospédale ! De ce balcon, posé sur Portu-Vecchiu, on découvre un abîme. Sa pensée se reporte sur la maison d'un de ses amis, petit parent, dont la famille s'ingénie, toutes les fois que le hasard des déplacements le porte à être leur hôte, à lui faire oublier les misères de son état, nomade inutile et malfaisant, porteur de feu et de balles, dont la haine inassouvie ulcère son cœur meurtri.

Ne peut-il, être humain, mettre sa raison au service de son cœur qui est compatissant ! Mystère de l'âme qu'il ne peut s'expliquer.

Mais aussi pourquoi ses ennemis ne feraient-ils pas les premières démarches !

Maintenant il contemple les paysages sardes, sa patrie adoptive. La mer moutonne au loin. Une barque de pêcheurs dans le vent du S. O. file avec rapidité. Des rochers pointent comme des os dans ces terres pelées, aux maigres végétations. Le contraste des flots bleus rend plus rutilantes ces falaises granitiques.

Derrière lui des bœufs ruminent à l'ombre. Des batraciens, cachés dans les prêles d'une mare, bercent de leurs chansons les longues soirées d'été.

Qui pourrait supposer que dans ce bourgeois, au front calme, arpentant un domaine, se cache le bandit dont le nom répand la terreur de l'autre côté du détroit. Où sont ses armes terribles !

Son âme tumultueuse a-t-elle trouvé le repos ! son cœur avide serait-il calme ! sa vengeance est-elle assouvie !

Il fait tout pour oublier. Le milieu paisible, honnête,

où vivent sa fille et sa jeune famille, est fait pour apaiser ses nerfs surexcités. Les jeux des deux enfants, à la mine éveillée dans la cour d'une ferme, les attentions de tous les siens pour ne pas troubler ses longues méditations, les distractions qu'il cherche dans les occupations de petits travaux des champs, ne peuvent détacher son esprit du phare puissant et lumineux qui brille dans son pays natal, sa vengeance...

*
**

Un oncle de son gendre est concierge et jardinier au couvent des Frères mineurs de Santa Térèsa. Situé sur une hauteur, il domine la côte où s'estompent au loin les îles et rochers perdus, habités par quelques pêcheurs d'oursins et de crustacés.

Là, vivent, dans le silence et la pleine sécurité du corps et de l'âme, cinq moines de l'ordre des Franciscains. Le supérieur, le père Grégoire, est un homme de cinquante ans à la figure énergique et dont tous les traits ainsi que les yeux gris sous le sourcil abondant dénotent la bonté malgré son écorce rustique. Il accueille avec sympathie cet étranger à la figure triste.

Son grand amour du prochain le pousse à panser cette âme fébrile. Il ne désespère pas de l'attirer, peu à peu, au pied du confessionnal où tous les péchés tombent comme une pluie bienfaisante.

Il attend son heure. Il sait qu'elle va venir.

Patiemment il cherche à amadouer le voyageur égaré dont la conversation l'amuse et l'intéresse. Il a pu se rendre compte qu'un secret est au bout de ses lèvres.

— Vous êtes heureux, mon père, de vivre cette vie calme dans cette nature si reposante.

— Oui, répond le père Grégoire, en rejoignant ses gros sourcils, la paix règne dans nos cœurs. Nous serions

heureux de voir les gens qui vivent autour de nous posséder la même tranquillité d'esprit.

Une ombre passa sur le front du bandit, ses yeux se durcirent.

— Hélas ! dit-il, la vie a de bien mauvais moments et tout le monde n'en est pas là.

— Mon fils, dit le Supérieur, n'oubliez pas que la Providence divine est tellement grande que tout arrive. Tous les pardons sont dans le domaine des possibilités, il suffit de se prosterner aux pieds du Christ, pour trouver la paix. Il faut être en paix.

— Oui, dit le voyageur, la rémission des péchés quand on peut y remédier, cela se conçoit. Mais le meurtre, quel remède !

— Dieu est tellement bon qu'on peut toujours espérer. Il n'y a pas de Dieu irrité et vengeur.

A ce moment les cloches du couvent appelaient les frères pour la prière.

— Vous trouverez dans notre sainte église, dit le moine, le calme nécessaire à une vie agitée. C'est un havre où l'on s'échoue, à l'abri des assauts et des poursuites.

Santa Lucia rentra, les épaules tombantes, en proie à un grand trouble.

Tout le long du chemin, il réfléchit longuement aux paroles du Supérieur. Fallait-il désarmer, abandonner une mission. Lui, le forçat de la vie maudite, devait-il rester dans l'ombre, inutile, alors que les faux témoins auraient vaqué à leurs affaires.

Il était, lui, libre comme un faucon, mais son frère étouffait dans une cellule. D'avoir écarté légèrement le rideau de sa vie secrète lui donnait un émoi singulier...

En rentrant, il rencontra un de ces frères-lais, de ces pauvres diables qui recherchent la sécurité à l'ombre des couvents, par peur de la lutte et des responsabilités de la vie. Il portait un lourd fardeau de légumes.

— Vous voulez gagner votre journée et le Purgatoire, dit le bandit.

— Le Purgatoire ! répond le moine en riant, pourquoi pas le Paradis.

— Ne vous vantez pas, mon ami. Vous y arriverez peut-être, si on intercède pour vous. Mais un petit stage est d'abord nécessaire.

(A suivre).

J.-B. QUILICHINI.

Situation militaire et financière de la Corse en 1757 ⁽¹⁾

Le document ci-dessous, extrait des archives du ministère des Affaires Etrangères, contient sur la période si glorieuse et si émouvante de notre histoire des renseignements importants. Il s'agit d'un rapport secret, envoyé au gouvernement royal, par un de ses agents, en l'année 1757, c'est-à-dire avant que la période active de l'occupation française ne commence. Il était important pour les diplomates de Louis XV de connaître exactement les moyens financiers et militaires dont disposait Pascal Paoli, ou pour mieux dire les ressources dont pouvait disposer l'adversaire, en cas de résistance à l'occupation. On verra donc que la Corse, pour une population de 120.000 habitants environ, pouvait lever près de 35.000 combattants, mais que son chef, dont les revenus étaient médiocres, n'entretenait en réalité que peu de soldats : 440 hommes en tout. Quant aux revenus financiers ils

(1) Archives du Ministère des Affaires Etrangères. Registre 173 des pièces diverses de 1739-1768, n° 8. Cote 201, année 1757. Le Document est rédigé à la fois en français et en italien.

étaient aussi modestes et pour cette raison que les impôts payés par les insulaires étaient insignifiants. Or, sans argent, pas d'armée, et surtout pas de matériel, de sorte que, lors des événements de 1768-1769, la faiblesse financière et militaire de Pascal Paoli sera l'une des principales causes de sa défaite.

A. A. R.

Etat des provinces et pièves, En deça des Monts, dans l'isle de Corse et du nombre des hommes propres à porter les armes.

| | |
|-----------------------|--------------|
| Province de Balagne | 4.000 hommes |
| Province du Cap Corse | 2.700 |
| Province du Nebbio | 1.200 |
| Piève de Mariana | 450 |
| Piève de Casinca | 1.400 |
| Le Costiere | 500 |
| Piève d'Ampugnani | 900 |
| Rostino | 700 |
| Vallerustie | 620 |
| Castello | 600 |
| Oresso (sic) | 2.200 |
| Bozio | 650 |
| Rogna | 1.500 |
| Alisani | 1.000 |
| Tarcini | 600 |
| Caccia | 450 |
| Venaco | 450 |
| Niolo | 700 |
| Fiumorbo | 500 |
| Verde | 480 |
| Campoloro | 420 |
| Casacconi | 500 |
| Giovellina | 400 |
| Serra | 400 |
| Tavogna | 420 |
| Moriani | 420 |

Total 24.160 hommes

Etat des troupes que Pascal Paoli tient à sa solde et de la dépense qu'il fait à cette occasion, aussi bien que pour le Magistrat suprême (2), les chanceliers et les auditeurs.

Cinq compagnies de 40 hommes chacune, y compris un capitaine, un lieutenant, un enseigne et deux sergents aussi pour chacune. La Compagnie qui est en garnison dans le château de Corte est pareillement comprise dans les dites 5 Compagnies.

| | | |
|---------------|----------------------------|------------|
| 5 capitaines | à 60 livres par mois, soit | 300 livres |
| 5 lieutenants | à 40 " " " | 200 |
| 5 enseignes | à 36 " " " | 180 |
| 10 sergents | à 17 " " " | 170 |
| 175 soldats | à 15 " " " | 2.625 |

Soit 200 hommes et 3.475 livres

Il y a encore deux Compagnies dans la province du Nebbio, dont la dépense, comme ci-dessus, monte à 1.390 livres.

Pour le magistrat suprême qui se tient à Corte :

| | |
|---|------------|
| Au président de mois pour sa table | 100 livres |
| Aux 3 chanceliers, à 50 l. p. mois chacun | 150 " " |
| Aux gens empl. à la suite de ce magistrat | 190 " " |

Total par mois : 5.305 livres

Total de la dépense par an pour la partie En deçà des monts : **63.650** livres.

*
**

Etat des provinces et pièves Au delà des monts et du nombre des hommes propres à porter les armes.

| | |
|----------------------|--------------|
| Province de la Rocca | 4.500 hommes |
| Piève de Tallà | 2.000 |

(2) Il s'agit du Conseil d'Etat, élu par le peuple, et qui disposait du pouvoir exécutif. Il était plus puissant que le Président de la République lui-même.

| | |
|-------------------|---------------|
| Piève d'Ornano | 600 |
| Piève d'Istria | 500 |
| Fiuminale de Cela | 800 |
| Piève de Vico | 1.300 |
| Piève de Caoro | 600 |
| | <hr/> |
| Total | 10.300 hommes |

Etat des troupes que Paoli entretient à sa solde Au delà des monts et de la dépense qu'il fait à cette occasion, aussi bien que pour le Magistrat, les chanceliers et auditeurs.

4 compagnies de 40 hommes chacune, y compris un capitaine, un lieutenant, un enseigne, et deux sergents par compagnie :

| | | |
|---------------|----------------------------|------------|
| 4 capitaines | à 60 livres par mois, soit | 240 livres |
| 4 lieutenants | à 40 " " " | 160 |
| 4 enseignes | à 36 " " " | 144 |
| 8 sergents | à 17 " " " | 136 |
| 140 soldats | à 15 " " " | 2.100 |

Soit 160 hommes et 2.780 livres

Pour le Magistrat

| | |
|---|--------------|
| Au président de mois | 80 livres |
| Aux 2 chanceliers, 40 livres par mois p ^r chacun | 80 |
| A l'auditeur | 70 |
| Aux gens qui servent à la suite de ce Magistrat | 60 |
| | <hr/> |
| Total par mois | 3.070 l. (3) |

| | |
|---|----------------|
| Total de la dépense par an pour la partie | |
| Au delà des monts | 36.840 livres |
| Total de la dépense par an faite par Pascal Paoli pour toute la Corse.... | 100.490 l. (4) |

(3) Total obtenu en ajoutant le prix de l'entretien des membres en exercice du Magistrat suprême (290 livres) et des troupes de l'En deçà (2.780 livres).

(4) Ce serait le chiffre total du budget de la Corse républicaine.

On ne parle pas des dépenses que Pascal Paoli fait pour sa maison, non plus que des sommes qu'il répand secrètement parmi les chefs des rebelles.

*
**

ETAT DES SOMMES QUE PASCAL PAOLI RETIRE DE L'ISLE

| | |
|---|---------------|
| 1° Des biens appartenant à des Génois, dont il s'est mis en possession et qu'il a affermés à son profit, par an | 10.000 livres |
| 2° Du Cap Corse | 1.500 » |
| Des dîmes appartenantes (sic) aux évê- ques de Campoloro (Angioli) et du Nebbio (Massei) soit 18.000 livres dont Pascal Paoli se sert seulement pour faire construire un Collège dans le lieu de Corte, soit | 18.000 » |
| Total par an..... | 29.500 l. (5) |

Alphonse V et Vincentello d'Istria

AVANT-PROPOS

Notre première intention était de produire un travail plus important et qui aurait eu pour titre : *Trois lettres royales*, concernant le comte Vincentello d'Istria et parvenues à notre connaissance par le regretté Colonna de Cesari Rocca qui faisait autorité pour le moyen-âge corse. Nous estimions ainsi plaire à nos compatriotes, mais depuis, nous nous sommes souvenu qu'une d'elles, celle d'Al-

(5) Il faudrait ajouter à cela, bien entendu, l'impôt de deux livres payé par chaque famille, le taux de 1 pour 1.000 sur la fortune, le monopole du sel et du papier timbré et quelques autres revenus de faible importance. Mais le budget de Paoli ne fut vraiment établi qu'après 1757.

phonse IV (1) datée de Valence, 10 février 1418 et conférant le titre de Vice-Roi à Vincentello, avait déjà été reproduite par M. le professeur Ambrosi dans le *Bulletin des Sciences historiques de la Corse en 1911*.

Une autre, celle de Don Martin, roi de Sicile et d'Aragon, datée de Barcelone, 4 mai 1405, et adressée au Gouverneur de Sardaigne, invitait ce dernier à seconder de toutes ses forces l'entreprise de Vincentello en Corse. Malheureusement écrite, non pas en latin comme les deux autres, mais en vieux catalan, elle n'a pu, malgré plusieurs tentatives de notre part, trouver un traducteur, cette langue différant autant de l'espagnol contemporain que le français des XIV^e et XV^e siècles (Froissart, Joinville, Rabelais) de celui que nous parlons actuellement.

Il nous reste donc seulement à présenter la troisième lettre, du 14 juillet 1451, et d'un latin assez ingrat à traduire, en raison du manque de ponctuation et de fautes d'impression non corrigées.

Isolé, ce document perd une partie de son intérêt. Il nous semble cependant qu'il gagnera à être connu et on voudra bien nous excuser de n'avoir pu faire mieux.

*
**

Une chose à remarquer, et qui, au premier abord pourrait peut-être passer inaperçue c'est que les trois lettres, en question, ne concernent pas le même destinataire. A moins de ne pas tenir compte des dates, on est forcé de dédoubler le personnage et de constater que, de même qu'il y eut chez les Cinarchesi deux Giudice, il y eut également deux Vincentello, et celui dont le nom restera surtout dans l'Histoire, celui qui motiva les deux premières lettres auxquelles nous faisons seulement allusion, celui enfin auquel M. le professeur A. Ambrosi

(1) Pour la plupart des historiens, la dénomination d'Alphonse V, dit le Magnanime, roi d'Aragon et de Sicile, a prévalu, mais c'est bien indubitablement le même personnage. De même qu'en France avant Charles X, frère de Louis XVI et de Louis XVIII, il y eut un Charles X éphémère, du temps de la Ligue (le cardinal de Bourbon) de même l'histoire d'Aragon mentionne un premier Alphonse IV (1327-1336) surnommé le Débonnaire à cause de sa faiblesse, souverain assez insignifiant.

a consacré en 1911 dans le Bulletin des Sciences historiques (N° de janvier-mars) une importante notice biographique (2), n'a de commun que le prénom et une assez proche parenté avec celui à qui fut adressée la lettre finalement reproduite ci-dessous.

Le premier Vincentello, qui fut comte de Corse et l'ennemi acharné des Génois, devint leur prisonnier, et, condamné par eux à la peine capitale, eut le sort tragique que l'on sait le 27 avril 1434. Le second, son neveu (3) et qui fut loin d'avoir les mêmes qualités, n'est cité que par quelques-uns des auteurs qui ont écrit sur la Corse.

Avant de lier partie avec les Aragonais et le roi Alphonse (1416-1458) ce gentilhomme du Delà des Monts, loin d'être comme son grand-oncle l'ennemi constant et souvent heureux de Gênes, avait eu la faiblesse, au point de vue patriotique, de s'inféoder à l'Office de Saint-Georges (à qui la République ligurienne avait permis de se substituer).

Il fallut l'acte odieux d'Antoine Spinola, qui coûta la vie à presque tous les membres de la famille de Leca, attirés dans un guet-apens où ils furent massacrés, pour déterminer l'évolution politique du seigneur corse. « Il « n'avait point pardonné à l'Office — nous dit Colonna « de Cesari-Rocca — l'assassinat des Cinarchesi, car « c'était sur sa parole donnée que, conviés à un festin, « ceux-ci s'étaient rendus à la traîtresse invitation ».

Pour en tirer vengeance, Vincentello s'enfuit à Sarsane, fit alliance avec le prélat guerrier Ambroise d'O-messa, le fameux évêque d'Aleria (notre ancêtre authentique) réfugié lui-même sur le continent à la suite de la

(2) Sous le titre : « **Un épisode de la guerre entre Gênes et Aragon au XV^e siècle** ».

(3) Il était fils de Jean d'Istria, frère du premier Vincentello. Il épousa une fille de Simon da Mare.

mise à mort de tous les siens (4), et excita les Fregosi à rétablir leur autorité en Corse.

Ici, au milieu des multiples bouleversements politiques de l'île, de ses nombreux changements de maîtres, nous avons peine à suivre la trace du second Vincentello. Nous ignorons la date de sa mort et la dernière mention qu'en fait Giovanni de la Grossa est relative à l'hommage qu'il rendit au gouverneur (5) envoyé par le duc de Milan, Sforza, en 1464.

Retenons seulement que c'est bien à lui qu'avait été adressée la lettre de 1451 par Alphonse V le Magnanime qui régna sur l'Aragon, la Sicile et la Sardaigne de 1416 à 1458, et qui, quoique ayant plusieurs fois nommé un Vice-Roi en Corse, ne réussit pas à joindre l'île à ses Etats.

LETTRES PATENTES DE D. ALFONSO,
ROI D'ARAGON,
A VINCENTELLO D'ISTRIA (6)
(14 juillet 1451)

Traduction du texte latin. — Nous Alphonse, par la grâce de Dieu, roi d'Aragon, de Sicile en deçà et au delà du Phare (7), de Jérusalem, de Hongrie, de Majorque, de Sardaigne et de Corse, comte de Barcelone, duc d'Athènes et de Naupacte (8) et aussi comte de Rous-

(4) L'assassinat en février 1457 de Michel de Germani, évêque de Mariana par un nommé Brandolaccio (un bandit suivant Filippini, un patriote suivant Cynéo) avait été cruellement vengé par le Gouverneur de Corse dont il était l'ami et le **mentor** et tous les proches d'Ambroise d'Onessa, impliqués dans cette malheureuse affaire furent mis à la torture et exécutés après les aveux qu'elle leur arracha.

(5) Elle n'est même pas donnée dans l'ouvrage assez détaillé cependant paru en 1777 à Paris, intitulé : « Origine et discendenza della famiglia Colonna d'Istria », et qu'on doit à un membre de cette famille, officier au service de la France.

(6) Barcelone, Arch. de la Corona de Aragon Reg. 2936, Variosum Alphonsi IV — Corsica f^o 18 V^o.

(7) Sous entendu : de Messine.

(8) Aujourd'hui Lépante.

sillon et de Cerdagne, naguère dans un âge plus tendre, peu après l'héritage que nous eûmes par la mort du Seigneur Roi notre père, d'heureuse mémoire, des royaumes que lui-même avait obtenus en succession, lorsque nous vîmes une partie de nos royaumes de Sardaigne et de Corse en proie à la tyrannie d'autrui, nous décidâmes, cette année même, de reprendre comme il convenait, ce qui était à réoccuper, et après avoir équipé une flotte, nous nous transportâmes en personne en ces pays et, les affaires de Sardaigne heureusement terminées, nous fîmes voguer la flotte vers le royaume de Corse où, nous étant donné la tâche de réoccuper les territoires de ce royaume et, l'ayant déjà en bonne et grande partie accomplie, un désir de gloire et d'honneur nous conduisit de là en vue de ce royaume de Sicile, en deçà du Phare, en raison de ce que la Sérénissime dame, la Reine Jeanne, notre Révérendissime Mère (9), assiégée dans Naples par l'Illustrissime feu Louis duc d'Anjou, et afin de libérer sa propre personne, avait révoqué verbalement et avec force les droits de ce dernier à la succession de son royaume.

Et, comme la prudence l'exige, voulant satisfaire à une plus grande entreprise par un plus grand effort, et abandonnant les choses de Corse, nous parvînmes à ce royaume (de Naples) qui, après divers événements et multiples combats, rentra sous notre obéissance par la Bonté divine. Et nous avons cette pensée que, dès le début des affaires dont on devait s'occuper, Elle nous fut visible.

(9) Mère adoptive seulement. Cette reine Jeanne II, montée sur le trône de Naples en 1414 mena une vie de désordres. Après sa rupture avec son mari Jacques, comte de la Marche, elle adopta pour se faire un protecteur le roi d'Aragon Alphonse. Celui-ci ayant pris les armes contre elle, elle adopta à sa place Louis d'Anjou qui mourut en 1434, puis René frère de Louis (Le bon Roi René). Elle mourut en 1435 et sa succession, longtemps restée indécise par suite de ces diverses adoptions, fut enfin dévolue à Alphonse d'Aragon.

Considérant avec quel courage, quelle fidélité nous a servis le Magnifique Salone d'Istria (jusqu'à sa mort, à ce même service, dans la flotte dont nous avons donné le commandement au Magnifique Mag. de Muntesia) et considérant que sa Maison entière nous prêta obéissance dans les affaires du dit Royaume de Corse, et qu'aussi vous, Magnifique Vincentello d'Istria, frère du dit feu Salone, par la ferveur de votre parfaite fidélité, vous nous incitez et invitez chaque jour à entreprendre et avancer le rétablissement de ce royaume, que pour cela vous mettez à notre disposition votre personne et vos biens, et que tant et de si grande fidélité et soumission des vôtres, vous en désirez quelque fruit et l'attendez, vous, ledit Vincentello, qui avez, tenez et possédez dans ce royaume de Corse, les terres, habitations, châteaux et localités qui suivent, c'est-à-dire Calvi, Sollacarò, Casinca, Teppa, maisons de la piève de Casalabriva, qui furent dès les temps anciens à votre Maison et famille précitée d'Istria, avec les camps, forteresses, vassaux et leur redevances, fiefs, maisons, vignes, olivettes, montagnes, vallées, forêts, bois, prés, pâturages, eaux, cours d'eau, moulins et leurs abords, et qui nous supplient de vous en confirmer la possession avec tous et chacun des droits et pertinences susdits, d'évoquer et d'approuver, avec pouvoir absolu et mixte (haute et basse justice), et connaissance des causes civiles et criminelles, nous vous estimons digne de recevoir cette concession.

Ainsi donc, prenant en considération vos propres services énoncés plus haut, et ceux des vôtres, et étant disposé à nous rendre à votre prière d'obtenir une récompense à la suite de ces mêmes services que nous avons bien présents à la mémoire, à vous, Vincentello, ces dites terres, habitations, châteaux et localités, dont il est fait mention plus haut, et qui, comme il est annoncé, ressortiront de la donation en question (de même que pour votre famille d'Istria, avec les places fortes et au-

tres titres, droits et choses pertinentes précitées que vos prédécesseurs détenrent, possédèrent et que vous avez, détenez et possédez), nous les confirmons mieux et plus pleinement, ratifions et approuvons et s'il en est besoin, donnons de nouveau.

Et par ces présentes, à vous et aux vôtres, nous ne retirons rien à votre Maison, et vous accordons le droit de dégrèvement et tout autre droit dû à Nous et à notre Curie et étant de notre compétence, en raison de votre succession aux territoires qui seront mentionnés, aux habitations et lieux ou à quelqu'un ou quelqu'une des unes et des autres, mode de confirmation et d'investiture fait suivant la coutume de ce même royaume et en vertu duquel, sans annulation possible et dans aucun temps futur, vous et vos dits successeurs et héritiers, ne pourrez être forcés, contraints et d'une façon quelconque, molestés.

Et bien plus, vous comblant avec ma plume de mes plus grandes faveurs, et par le texte des présentes que nous avons écrites en complète connaissance de cause, à vous toujours Vincentello d'Istria et aux vôtres, à vos héritiers de tout sexe, et à vos successeurs, descendants de votre sang légitime nés ou à naître, Nous faisons don, concession et donation à perpétuité, spontanément et uniquement par libéralité et grâce, de nos terres, habitations, châteaux et localités du royaume de Corse désignés ci-dessous, c'est-à-dire Bixia, Petreto, Montichi, Vallées de Podio et de Via-Cava, Cognocoli, Pila, Quergola, Viculbo, Sapara, avec les camps, forteresses, vassaux, redevances de vassaux, fiefs, feudataires, sous-feudataires, édifices, vignes, olivettes, territoires, monts et vallées cultivées et incultes, forêts, bois, près, pâturages, eaux courantes et stagnantes, moulins et confins, avec pouvoir absolu et mixte (haute et basse justice) et connaissance des causes civiles et criminelles à l'égard de ceux dont les dites terres, habitations, châteaux et localités qui en dépendent et les concernent. Et cela en fief et

sous la condition du service militaire féodal qui sera dû à notre autorité toutes les fois que le service féodal général sera exigé des autres barons et feudataires du royaume de Corse, suivant les usages et coutumes du dit royaume.

C'est à perpétuité que Nous vous constituons, ainsi qu'il est dit plus haut, vous et vos dits héritiers et successeurs, comme véritables et réels maîtres des terres, propriétés, châteaux et toutes localités qui précèdent, soit que vous les déteniez et possédiez déjà, comme nous avons dit antérieurement, soit que nous vous les donnions et concédions de nouveau maintenant, à l'effet d'avoir, tenir, posséder, vendre, aliéner, louer et réduire, pour toujours ou temporairement, et d'imposer de toutes façons vos autres volontés concernant les lois, constitutions du royaume et ses capitulaires, mœurs, habitudes et coutumes, prohibitions de donner, aliéner et diviser choses, biens et domaines.

Quant à ce qui dérogerait, contredirait sur quelque point à notre présente donation, concession et grâce, nous le révoquons, supprimons et voulons que ce soit nul, et sans force effective ou valeur. Et cela malgré tous les titres qu'on pourrait opposer, même l'éclat du trône et autres... à nous, à notre Curie, gloire de notre royale et suprême autorité sur les susdits (hommes), sur ce qui les concerne, ainsi que leurs devoirs, tant lois et constitutions que coutumes du dit royaume de Corse, de quelque et toute façon qu'elles se soient réservées ou conservées.

Nous voulons cependant que par vous même, Vincentello, et par vos héritiers et successeurs, pour les dites terres et habitations, les dits châteaux et lieux, et tous les cas et droits qui s'y rapportent, vous soyez, à l'égard de tous les nôtres et de nos dits successeurs dans le royaume d'Aragon, tenus de servir, et que vous nous deviez le service féodal précité. Ce service vous nous l'avez spontanément offert et promis, à Nous présents à l'as-

semblée générale, en votre nom et en celui de vos héritiers et successeurs.

Et à cet effet, Vincentello, revêtant, comme il est d'usage, les présentes conventions de notre cachet personnel, pour permettre, par cette investiture d'une sincère et royale donation, la prise de possession des dites terres, habitations, châteaux et localités, Nous voulons et décidons, et celà formellement, que vous, vos héritiers et successeurs, teniez et possédiez de Nous et de ceux qui nous succéderont à perpétuité dans le royaume d'Aragon, les dites terres, habitations, châteaux et localités, que vous les teniez et possédiez immédiatement et en personne, et que, par rapport à nous et à nos héritiers et successeurs dans le dit royaume, vous ne reconnaissez et qu'ils (vos héritiers) ne reconnaissent personne comme supérieurs et seigneur, et que vous vous obligiez et qu'ils s'obligent à prêter l'hommage-lige de fidélité dûe entre nos mains ou celles de notre lieutenant dans ce même royaume, avec les clauses, conditions, retenues, manière et forme, telles qu'on en a la coutume et le devoir.

En conséquence et nonobstant tout terme, tout manquement quelconque, toute omission de formalité, que par hasard on trouverait dans les présentes, Nous ordonnons aux Magnifiques nobles et personnages distingués du dit royaume de Corse, à notre lieutenant le vice-roi et procureur, et à tous les autres et chacun de nos magistrats et sujets de ce royaume, grands et petits, à la totalité des hommes des dites terres, habitations, châteaux, localités, aux lieutenants présents et futurs des dits magistrats, Nous leur ordonnons, disons-nous, (la teneur des présentes étant, en ce qui concerne chacun d'eux, quelqu'il soit, observée aussi strictement qu'il est possible) que ces obligations à notre égard et à l'égard de nos héritiers et successeurs à perpétuité, ils les remplissent et observent fermement et les fassent remplir et ob-

server inviolablement par eux et les autres, à toute réquisition de vous ou de votre légitime procureur, pour ce qui est en votre possession réelle et matérielle. Et pour celles de ces terres, habitations, forteresses et localités que vous ne posséderiez pas, qu'on use de séduction et de force, et une fois ce résultat obtenu, qu'une main vigoureuse les garde et les défende contre tous.

En outre que le dit lieutenant reçoive d'abord des hommes de ces terres, habitations, châteaux et localités, le serment de fidélité obligé et habituel pour Nous et les nôtres, et ensuite qu'il vous fasse, par eux ou par votre procureur, prêter les serments (de garantie?) dûs, selon la coutume du dit royaume de Corse.

Et s'il le fallait, qu'on les y oblige par des châtimens mérités et, au lieu d'avoir notre précieuse faveur, qu'ils souhaitent d'éviter notre colère et notre indignation.

En témoignage de quoi, Nous ordonnons que les présentes soient publiées et confirmées de notre habituel sceau personnel.

Donné dans la tour de Soctava, le quatorzième jour du mois de juillet, l'an de la Nativité de Notre Seigneur mil quatre cent cinquante-et-un, de notre règne le trentesixième, mais le dix-septième pour notre royaume de Sicile en deçà du Phare.

Alphonse Roi,

D'ordre de mon seigneur le Roi :
Barthèlemey de Reus.

Général COLONNA DE GIOVELLINA.



Revue de la Presse

Bonaparte, gouverneur d'Egypte, tel est le titre d'un ouvrage récent consacré à la gloire de notre illustre compatriote par M. François-Charles Roux, ambassadeur et membre de l'Institut. Il y étudie l'œuvre géniale, dont les effets se font encore sentir dans un pays qui a précieusement conservé la mémoire de l'Empereur, après quatorze mois seulement d'administration.

Sénèque, hôte du Cap Corse. — Sous la signature de notre confrère Arrighi Paul, le **Petit Marseillais** du 13 mai reproduit un excellent article, paru dans le journal le **Cap Corse**, relatif au séjour du célèbre précepteur de Néron. Condamné à l'exil, en 41 après J.-C., pour ses mœurs dissolues, il écrivit sur notre sol ses deux **Consolations**, l'une à l'affranchi Polybe, alors tout puissant, qu'il flagorne honteusement, l'autre à sa mère Helvia. On sait que dans celle-ci, il parle longuement de la Corse et M. Arrighi, très finement, dissèque les phrases latines pour en extraire les particularités géographiques. Diodore de Sicile avait fait l'éloge des Corses ; Sénèque, les accable de tous les défauts. On dirait qu'il en veut aux Corses d'exister, puisque cela a permis à l'Empereur de l'exiler parmi eux. Quand il revint à Rome en 48, il oublia complètement la Corse ; le philosophe jouisseur, au milieu de son luxe et de ses plaisirs, ne songea pas à réparer l'injustice qu'il avait commise à l'égard de notre île, injustice qui pèse encore sur elle.

Sambucucciu d'Alandu. — A propos de l'érection d'une statue destinée à commémorer le soulèvement du commun contre les barons au XIV^e siècle, le **Petit Bastiais** du 15 mai signale qu'il y eut deux Sambucucciu, celui de 1359 dont les Chroniqueurs vantent les exploits et son neveu du même nom qui au temps où François Sforza, duc de Milan, gouvernait la Corse (1468), essaya de jouer le même rôle et de rétablir l'ordre entre Golu et Tavignanu. Le rédacteur du journal demande donc que le socle de la statue en fasse mention.

Corses et Gênois. — M. Dalzeto, dans un article inséré par l'**Archivio di Corsica** écrit : « Les Corses et les Gênois n'ont jamais pu s'entendre pour deux raisons ; la première fut la cupidité des fonctionnaires et gouverneurs génois, la seconde la compression par Gênes de l'élite corse. Il eut été facile, au XVII^e siècle où la Corse fut entièrement soumise, de faire la conciliation si la République avait modifié sa politique. Elle ne le chercha pas et la révolte de quarante ans lui coûta la possession de l'île ». — Nous sommes entièrement du même avis que le brillant romancier.

Châteaux de la Corse. — Il y a eu en Corse près de deux cents châteaux-forts dont cent trente-cinq ont été cités par les Chroniqueurs. En général, ils occupent un sommet ou un pi-

ton, ils sont modestes et exigus. Ils furent des repaires fortifiés, des refuges en cas de poursuite plutôt que des demeures seigneuriales. Celui de Covasina est un cas unique. Il y en eut une quarantaine dans l'arrondissement de Bastia, vingt-cinq dans celui de Corte, dix en Balagne, trente autour d'Ajaccio, trente dans la région de Sartène. Les principaux furent ceux de San Colombanu, Pietra all'arretta, Cinarca, Castel Cinarchese, Leca, Rocche de Sia et Istria. — On peut encore citer celui de Castellu di Rostinu, dont les ruines attestent l'importance et celui de Lavasina dont nous avons relevé le plan, publié par M. Camille Piccioni dans sa savante étude sur les Tours du Cap Corse. (P. B., 17 mai).

Sampiero. — M. Fumaroli a rédigé pour les lecteurs de **Marseille-Matin** l'histoire sommaire de son héros de prédilection. Il opine pour l'origine modeste de Sampiero, qui signait Sampiero Corso. Il reproduit également plusieurs lettres qui ont pour but de mieux faire connaître le personnage. (18-20 mai).

Truffetta et le château de Covasina. — Ce personnage, cité par Giovanni de la Grossa, a-t-il existé, ou, comme le croyait l'abbé Letteron, a-t-il été créé par la légende ? Le Chroniqueur signale l'arrivée en Corse de Mayençais, parents du traître Ganelon, et leur établissement près de Palo de Covasina, entre Solenzara et Calcosaltu (Bonifacio).

Un de leurs descendants, Truffetta, avait aidé la veuve d'Arigo bel Messere à se venger des assassins de son mari. Sans doute Giovanni écrit 400 ans après cet événement ; il crée (?) le personnage d'Ugo et il croit à une occupation sarrasine.

Ces inventions (?) ont pu faire douter de la venue des Mayençais et de l'existence de Truffetta. Mais le lieudit Covasina a existé ; des ruines y figurent encore et on y trouve des poteries. Les habitants de cette ancienne colonie romaine se sont réfugiés en partie, plus tard, à Argiavari. Au-dessus de Covasina sont les restes d'un château féodal, différent par sa masse et par son plan des autres châteaux corses. On dirait un burg et les habitants le surnommèrent « le château du temps de Charlemagne ». Il y a donc une quasi certitude de l'arrivée des Allemands en Corse. Truffetta a étendu sa domination jusqu'à Corte, dont il a fait cadeau à un de ses neveux, ancêtre des Cortinchi et il aurait donné à ses fils : Covasina, Pietrapola, bâti d'abord pour sa sœur, et Poggiu di Nazza. Ce nom de Truffetta serait celui d'un de ses descendants, le premier des Ornano. (P. B., des 15 et 20 mai).

La Corse et la papauté. — Le révérend dom Gaï rappelle dans un article de **Marseille-Matin** (20 mai) qu'il y eut plusieurs expéditions carolingiennes contre les Maures ou Sarrasins qui occupaient différents points de la Corse : en 806, 807, 816 (expédition si controversée d'Ugo Colonna), en 818 (date de la nomination du comte Bianco, fils d'Ugo, comme gouverneur de la Corse), en 825 (expédition de Boniface, marquis de Toscane), en 846 (expédition du comte Adelbert, son fils). C'est sous le pontificat de Léon IV (847-865) que 4.000 familles corses auraient fui leur pays et gagné le territoire romain, où le pape les installa à Porto. Le **Liber pontificalis** fait le récit

de cet établissement. — Cet exode prouvait bien que la Corse était encore au pouvoir des Sarrasins ou fortement menacée par eux, puisque les habitants, convertis au christianisme, se réfugièrent en masse sur le territoire italien.

Mérimée à Cervaricciu. — L'écrivain avait remarqué sur la colline de ce nom, près de Figari, des caisses en granite de 2 m. 50 de long sur 0 m. 80 de large, dont l'origine lui semblait incertaine. Il paraît que ce lieu s'appelle Bancali c'est-à-dire « silos » et que ces cuves servaient à mettre du grain pour le soustraire aux rapines si fréquentes des Sarrasins sur la côte. Or, en ce même endroit, on peut voir des bases de menhirs cassés près du sol et dont les paysans ont dû se servir pour leur clôtures. Il est même possible que les couvercles de ces cuves n'aient été que la partie supérieure de dolmens aujourd'hui détruits. (P. B., 21 mai).

La bataille de Tenda. — M. Fumaroli raconte avec détails, d'après des documents, la célèbre bataille que Sampiero livra aux Génois sur la route du col de ce nom, près de la crête, et qui fut un triomphe puisque les Génois y laissèrent sept cents hommes et plusieurs drapeaux, mais Giacomo Santo da Mare, seigneur de San Colombano, l'un des Corses les plus valeureux et les plus dévoués à la France y trouva la mort, dans une charge de cavalerie. M. Fumaroli demande qu'une stèle en rappelle le souvenir. (Marseille-Matin, du 21 mai).

Le château de Cinarca. — Les Cinarchesi, ou seigneurs de tout l'Au delà et parfois même de l'En deçà, ont eu deux châteaux importants en Cinarca, que l'on confond souvent. Le rédacteur du P. B. à l'aide de textes et de cartes, prouve judicieusement que le château de Cinarca, le plus puissant et le plus vaste, se trouvait à l'intérieur, derrière Casaglione et près de la vieille église en ruines de Saint Jean, tandis que le Castel Cinarchese avait été construit, au cours d'un siège de Cinarca, par Arriguccio Orecchiaritta, au bord de la mer et du golfe de Sagone, à 11 kilomètres du premier, au-dessus du hameau de Tuccia. Ils sont l'un et l'autre en ruines. (22 mai).

L'Inconstant était un brick à deux mâts et à douze canons qui servit à Napoléon pour rentrer de l'île d'Elbe en France. Il lui avait été donné, en 1814, par le gouvernement royal pour se rendre dans son petit royaume. L'Empereur l'avait jugé indigne de lui et était allé à Porto-Ferraio sur une frégate anglaise. Le brick devint cependant la principale unité de la petite flotte elboise, avec le capitaine Taillade et deux officiers Sari et Forcioli. Le petit navire faillit faire naufrage en janvier 1815, au cours d'une tempête, tandis qu'il transportait André Ramolino qui venait rendre visite à son impérial parent. L'Inconstant fut échoué sur les rochers de l'île d'Elbe, fut réparé soigneusement et embarqua, quelque temps après, 26 canons et 400 grenadiers qu'il transporta au golfe Jouan, le 28 février. (P. B., 23 mai).

Château de San Colombanu. — L'un des principaux châteaux de la Corse fut celui de San Colombanu, près de Roglianu,

qui dans une charte de la fin du XIII^e siècle est déjà appelé d'Aurelianus (**vicus**) ou de San Colombanu. Il fut, au XIII^e vendu pour 400 livres génoises à Ansaldo da Mare, descendant du génois Ido, vicomte en Corse du marquis de Toscane. Il appartient désormais aux Da Mare, fut démantelé par les Génois après la mort dans les rangs français de Giacomo Santo da Mare et restauré sommairement par Jourdan des Ursins. Les cartes de l'ancienne Corse, depuis le XV^e siècle jusqu'au XVIII^e, le désignent sous le nom de château de San Colombanu ; il ne faut pas le confondre avec son homonyme, dont il reste une tour, qui fut bâti dans le Giussani par un marquis de Maremma, envoyé par Grégoire VI en Corse, où il eut à lutter contre les Amendaschi et les Pinaschi. Mais avec son fils le château perdit de son importance et ne joua plus, semble-t-il, de rôle historique. — Nous avons publié dans l'étude de M. Martini sur Roglianu des vues significatives de l'état des ruines actuelles. (**P. B.**, 24 mai).

Lenche et Napollone. — Une communication de M. E. Duport dans le **Petit Marseillais** rappelle l'œuvre de ces deux Corses, établis à Marseille, qui, à un siècle d'intervalle, le premier sous François I^{er}, le second pendant le ministère de Richelieu, allèrent fonder ou relever sur la côte d'Afrique les établissements français pour la pêche du corail, la Calle et le Bastion de France et, avec l'appui du sultan de Turquie, du bey d'Alger et du roi de France les firent prospérer jusqu'à ce que la mort de Napollone, lors d'une attaque contre les Génois concurrents et établis à Tabarca, sur la même côte, eût amené la décadence des comptoirs français. La première colonisation française en Afrique n'en avait pas moins été l'œuvre de deux Corses, au service du Roi de France. (15 et 26 mai).

Les patronymes en Corse. — Les prénoms ont servi, dans notre île, à fabriquer les noms de famille. A Calenzana en particulier (et on pourrait en dire autant pour le reste de la Corse), on retrouve dans les prénoms tous les patronymes actuels. Quelques prénoms féminins, très arriérés, ont aujourd'hui disparu, comme Altabella, Curaluccia, Crisabella, Pomatia, Spaïca, etc. Mais les prénoms masculins se sont presque tous conservés. (**P. B.**, 26 mai).

Châteaux du Cap Corse. — Une dizaine de châteaux, énumérés par Camille Piccioni, dans son **Histoire du Cap Corse**, faisaient de cette région celle des seigneurs. Celui de Brando, entre Siscu et Petra Corbara, appartenait aux Gentili, comme celui de Canari qui comprenait Ogliastru. Il fut détruit par André Doria au XVI^e siècle. Le château d'Erbalonga, qui passait pour imprenable, avait été donné par Janus de Campofregoso à Vinciguerra de Gentile en 1480 ; il fut assiégé par Jacques de Brando et ne capitula qu'après l'explosion d'une mine, dont la sape avait été poussée jusqu'à la réserve d'eau. Le château de Macinaggio appartient d'abord aux Da Mare, puis à François Negroni ; le château de Meria à Santa Severa et la tour des Motti en faisaient partie. Le château de Minerbiu (Centuri) était entre Pinu et Minerbiu ; il n'en reste rien. Les Motti existaient peut-être au XIII^e siècle, puisqu'ils avaient été

achetés par Ansaldino da Mare, en même temps que San Colombanu ; leur histoire est assez mouvementée et on vient de les identifier avec le préventorium de Luri, sous la tour de Sénèque. Enfin le château de Nonza était aussi important que celui de San Colombanu ; il eut un rôle historique encore plus glorieux, juqu'en 1768. Sa tour a été, sur notre proposition, classée parmi les monuments historiques. (**P. B.**, 28 mai).

Le piévan Paganelli. — Lors de la première guerre de l'Indépendance en 1731, cet ecclésiastique leva une troupe de 400 hommes dans les pièves de Bastelica et de Bocognanu où il avait de l'influence et, tout en remplissant son sacerdoce, il combattit les Génois, assiégea Ajaccio, résista aux Allemands du prince de Wurtemberg, puis fut arrêté. L'intervention du pape le fit libérer et rendre au culte. (**P. B.**, 29 mai).

Monographie d'Alata. — Ce village daterait, d'après M. J. Alesandri, de l'époque d'Arrigo bel Messere, alors que les deux familles des Montichi et des Oretesi se disputaient la possession du territoire d'Ajaccio. Suzzone de Lisa, descendant des Cinarchesi de Gozzi, qui avait construit la tour des Montichi, en face du château des Oretesi, en serait le fondateur. C'est près de là que serait né le Pozzu di Suzzone, plus tard du Borgu, dont les habitants prirent le nom. Les incursions barbaresques les obligèrent à abandonner la localité et à se retirer sur la colline voisine où se trouvait le village d'Alata ou de la Serra. Un des villageois, appelé Pozzu, se retira à Ajaccio et un autre construisit l'Alata actuel en 1574. L'évolution municipale de cette petite agglomération est liée étroitement à l'histoire des Pozzu di u Borgu, à partir du xv^e siècle. On ne peut en effet y relever que leurs noms pendant une longue période. C'est après 1658 que, suivant les registres d'état-civil, apparaissent d'autres familles, comme les Giovannai, les Alesandri, etc. Les Pozzu et par suite le village tout entier sont du parti de Paoli. Là a été organisée la malheureuse conjuration de Masseria, en 1763. Quand arrivèrent les Français avec Marbeuf, en 1768, les Alatais se rendirent sans combat et Joseph Pozzo di Borgo fut nommé membre du Conseil de l'île. Charles Pozzo fut élu député à la Législative en 1791 et, sous la Convention, devint procureur syndic. Alata est désormais à l'honneur avec lui. Plus tard, sous la Restauration, un autre Pozzo est nommé payeur général. Dans le village se tint une **vente** de Carbonari des plus actives et c'est là que serait né l'ouvrier dit « Albert » qui devint membre du gouvernement provisoire de la seconde République et fut le protagoniste des Ateliers nationaux en 1848. (**Petit Marseillais**, 21-22 mai et 3 juin).

Le second Giudice. — Il ne faut pas le confondre avec Giudice de la Rocca ou Giudice de Cinarca, dit Sinucellu, qui aurait vécu de 1219 à 1312. L'autre était fils de Polo de la Rocca et il a joué un rôle de 1452 à 1457. Après avoir été mêlé à l'intervention des Aragonais dans l'île, il se déclara pour les Génois, malgré son père et son oncle, soumit le pays entre Olmetu et Bonifacio et se le fit concéder par Gènes. Il contri-

bua donc à l'échec des Aragonais et à l'établissement définitif de la République ligure dans l'île. Il se révolta néanmoins un peu plus tard contre elle, lui résista dans le château de Baraci, puis se sauva en Sardaigne où il mourut. Il eut comme descendants une lignée de condottieri et en particulier un Pieretto, d'où seraient sortis les Peretti de Levie ainsi que Napoleone delle Vie, compagnon de Sampierro, anobli par Henri II. (**P. B.**, 3 juin).

Châteaux de l'arrondissement de Bastia. — Il y en eut une trentaine, surtout en Casinca tels que ceux de Bagnaja et de Borgu, près de Bastia ; de Biguglia, construit par le même seigneur Giovanni de Bagnaja ; de Castellare en Casinca, bâti par Opizzo Pernice ; de Cotone et de Pietrabugnu, au sud du Cap Corse ; de Castellucciu, de Corba, de Cornitoju, de Ferlaja, en Casacconi ; de Guaïtella et de Lota, près de Bastia ; de Lentu ; de Pétra de Lavasina, où se fortifièrent les Avogari de Brando ; de Sant Angelu, sur la montagne de ce nom, encore visible ; de Grampa, entre Casinca et Casacconi ; de Tuda, où le seigneur Ugo de Petr'all'Arretta fut massacré avec toute sa famille par Rollanducello, neveu de Giudice de la Rocca. Le rédacteur du **P. B.** en cite encore plusieurs autres. (4 juin).

Sur les sommets de l'île de Corse. — Récit vivant d'une excursion faite par le président de la section Corse du Club alpin sur le sommet du mont d'Oro (2.391 m.). Il peut servir de guide aux amateurs d'altitude (**Marseille-Matin**, 4 juin).

La mort de Rinuccio della Rocca. — Un des collaborateurs du **P. B.** se préoccupe des conditions de cette mort restée mystérieuse. Rinuccio, qui fut l'un des seigneurs importants de notre xv^e siècle et l'un des plus terribles adversaires de Gênes, fut assassiné, écrit Monteggiani, en 1511. Il ne dit pas comment. Or Gregori, dans son édition de la Chronique de Giovanni de la Grossa et d'après un manuscrit de Ceccaldi, continuateur de Giovanni, raconte que, sitôt après le débarquement de Rinuccio avec quelques-uns de ses partisans, près de Figari, un détachement de Génois, dont faisaient partie quelques Corses ennemis de Rinuccio, tels que Anton Francesco et Gian Francesco de la Rocca, se mit à sa poursuite, le cerna dans une grotte de la Serra d'Arbigliara (est-ce Arbellara ?) et le blessa mortellement. Son cadavre fut hissé sur un cheval et transporté à Ajaccio, où on l'ensevelit dans les fossés du château. Une tradition orale prétend cependant que le meurtre fut commis aux environs du château de Barici, au sud de Sartène : les paysans montrent une vieille maison où l'événement se serait accompli et ajoutent que le blessé aurait été saigné comme un animal, pour que les assassins pussent emporter le sang et la tête à Ajaccio. Il reste donc à déterminer si c'est au nord ou au sud de Sartène qu'aurait eu lieu le guet-apens. (**P. B.**, 5 juin).

Pascal Paoli et les Anglais. — Paoli était-il en relations secrètes avec le ministère anglais et cela explique-t-il la rupture de la trêve conclue avec les Français de Marbeuf, le 31 juillet, trêve qui devait expirer le 4 août seulement ? Un article du

P. B. (6 juin) répond par l'affirmative ; il le prouve par de nombreux extraits de la correspondance de P. Paoli. Mais à cette époque, à notre avis, cela ne prouve pas que le chef de la République corse avait l'intention de livrer la Corse aux Anglais, mais plus simplement, qu'il espérait paralyser les Français par les Anglais.

Le Chanoine Aitelli. — C'est cet ecclésiastique de Saint-Laurent qui fut mêlé, de 1731 à 1736, à toutes les tractations corso-génoises, joua un rôle important comme plénipotentiaire et passa, suivant le père Ambroise Rossi, pour un bon patriote sage, prudent et habile. — Cette affirmation d'un historien généralement bien renseigné n'avait pas convaincu feu le père Marini qui, d'après quelques documents d'archives, avait cru pouvoir mettre en doute le patriotisme d'Aitelli, surtout après 1736. (**P. B.**, 7 juin).

A l'ombre de la Chapelle impériale. — M. François Piétri raconte les cérémonies qui eurent lieu le 10 septembre 1860, à l'occasion du transfert, dans la chapelle qui venait d'être terminée, des cercueils de Madame Mère et du cardinal Fesch, qu'on avait transportés d'Italie en Corse en 1851, et de celui de Charles Bonaparte, prince de Canino, ramené de Paris, en 1857. Toutes les autorités locales et insulaires y participèrent. La Chapelle renferme en outre trois autres descendants de la famille Bonaparte et un sarcophage resté vide « que les Ajaciens réservent à celui qui repose dans le tombeau des Habsbourg, le fils de l'Aigle ». (**Petit Marseillais**, 8 juin).

Les Carolingiens et la Corse. — On a des traces évidentes de l'intervention carolingienne contre les Maures, en Corse, pendant tout le IX^e siècle, soit dans le souvenir de Truffetta le Mayençais devenu seigneur de toute la région allant de Corte à Bonifacio et dont le château était situé à Covasina, soit dans celui d'Orso Alamano au XI^e siècle, descendant d'un Orso du X^e siècle, seigneur de Montalto, près de Bonifacio. (**P. B.**, 10 juin).

Pietr'all'arretta. — Ce château-fort, dit la Pierre-au-lierre, est un des plus célèbres de la Corse. A s'en tenir au récit de Monseigneur Giustiniani, il devait être situé non loin de Muratu, près de l'église Saint-Michel et il l'appelait Pie di Loreto. Ce dernier nom figure encore sur la carte d'état-major. Le peuple le surnommait Campocasso, du nom de la famille qui l'habitait. Un autre château, près d'Antisanti, portait le même nom, car il devait appartenir à la même famille. La carte dit Castelvecchio. Celui de Muratu aurait été construit par Guillaume Cortinco, ancêtre des Cortinchi, adversaire des Bagnaj de Belgodère et Biguglia. Ces seigneurs, après la mort d'Arrigo bel Messere, ont longtemps été redoutables pour leurs voisins. Dans l'arrondissement de Corte, on peut encore citer, comme châteaux importants, Supietra au-dessous d'Omessà, Covasina près de Migliacciaru et le château de Corte. (**P. B.** 12 juin).

Le chanoine Orticoni. — Les ecclésiastiques jouèrent un rôle important dans la révolte nationale qui commença en 1731.

Parmi eux le chanoine Orticoni fut un des plus actifs. Né à Monticellu, vicaire général du diocèse d'Aleria, il participa à ce congrès de théologiens du 9 avril 1730, qui déclara le soulèvement « juste et légitime ». Il fut ensuite délégué à Rome pour le défendre auprès du pape et même pour lui offrir la Corse, car les évêques génois de l'île, sauf Saluzzo et Lomellini, fulminaient contre les insurgés. Le souverain pontife reçut le chanoine avec bonté, tout en refusant le cadeau dangereux qu'il lui apportait. Il promit même d'intervenir auprès de la République, tint parole, mais n'en reçut qu'une réponse évasive. L'échange incessant de lettres entre les deux pouvoirs, pontifical et génois, lassa Orticoni et les Corses qui n'avaient pas la patience d'attendre, d'autant plus qu'on exigeait, avant tout arrangement, une soumission et un désarmement complets. Orticoni, diplomate retors et ennemi acharné de Gênes, se tourna alors vers le roi d'Espagne, dont le ministre, le cardinal Béntivoglio l'éconduisit, puis vers le roi de France, qui fit répondre par son représentant, le cardinal de Polignac, descendant, disait-il, par sa mère de Sampiero Corsu, que le moment n'était pas opportun, enfin vers le duc de Toscane, qui n'osa pas affronter l'hostilité de ces deux souverains et de Gênes en acceptant, et conseilla de recourir à l'Ordre de Malte. Du moins Orticoni obtint-il de tous ces princes, que la puissance impériale intimidait, des secours en argent et en armes ; il ne cessa pas, pendant trois ans, d'intriguer et de voyager, allant du pape au roi d'Espagne, qui l'attirait, jusqu'à ce qu'il se fut rallié à la cause de Théodore de Neuhoff. Arrêté à cause de cela par le général français de Boissieux, exilé par lui à Rome, il y mourut avant d'avoir pu assister à la libération de sa patrie. (P. B. 13 et 17 juin).

Châteaux cortenais. — L'arrondissement de Corte renferme peu de châteaux importants. Citons : Brunica et Tuda dans le Nebbiu ; Ferraiola près d'Omessa ; Castellu de Rostinu ; Lumito (Ampugnani) ; Mutari ; Covasina ; Poggiu de Venacu et Palazzu di Venacu qui ont complètement disparu ; Supietra au-dessus de Caporalinu, où les Amondaschi se défendirent contre Giudice de Cinarca ; au temps des Pisans, on le surnommait la *giocosa guardia*. (P. B., 18 juin).

Evêques de l'époque génoise. — Sous la signature de l'abbé Peretti, de Saint Victor, a paru dans le **Petit Marseillais** du 22 juin, une courte étude relative à trois évêques génois qui se distinguèrent, en Corse, par leur rôle évangélique et par leur pitié à l'égard des humbles maltraités par les fonctionnaires génois. Mgr Pallavicini, évêque de Bastia, qui sut tenir tête au gouverneur autoritaire de l'île ; Mgr Giustiniani, évêque d'Ajaccio qui prit la défense des habitants exploités par les seigneurs d'Ornano et Bozzi et qui fut rendu responsable des pillages et des incendies de la population. Il dut partir pour Rome afin de se disculper. Mais le bateau, sur lequel il s'était embarqué périt corps et biens et son cadavre, ramené à Ajaccio, reçut les honneurs qui le réhabilitèrent. Enfin Mgr Sauli, nommé évêque d'Aleria, se distingua par sa piété et son énergie ; il finit

par s'imposer au gouverneur qui le considéra comme son conseiller et il restaura matériellement et moralement un évêché laissé dans l'abandon.

Châteaux de Balagne. — Le Niolu n'eut pas de châteaux-forts, la nature suffisait, mais la Balagne eut tellement de seigneurs turbulents que les vieilles forteresses sont nombreuses. On connaît celle de Bracaggiu, au dessus de Lavatoggiu ; celle de Sant'Antoninu et de Corbaia ; celle de Cordovella, près de Calvi ; celle de Moncale ; celle de San Colombanu ; celle de Speloncatu, d'où sortirent les Cinarchesi Malapensa et Malafidenza ; celle d'Avazzeri et enfin de Vortica ou d'Ortica, dont un de nos dévoués collaborateurs a donné ici-même les caractères, en y joignant une photographie. (P. B., 24 juin).

Descendance de Sampiero. — Un article du P. B. (25 juin) rappelle que le comte de Grignan, gendre de Mme de Sévigné, avait une ascendance corse par le mariage d'Adhémar de Montell, comte de Grignan, avec Marguerite d'Ornano, fille du colonel-général des Corses, Henri François de Mazargues, petit-fils de Sampiero. Par les Ornano, les Grignan furent même apparentés à la famille royale, puisque Anne d'Ornano, comtesse de Montlor, sœur de Marguerite, épousa François de Lorraine.

Le château de Corte, doit être antérieur à la période de Vincentellu d'Istria, qui passe pour l'avoir construit vers 1418. Giovanni de la Grossa l'attribue aussi au légendaire Corto, fils d'Aiazzo. Mais sans remonter jusque là, il est certain que le château dut exister très anciennement. On sait par exemple que Truffetta de Covasina en avait édifié un à cet endroit. Peut-être le nom de Corte seul remonte-t-il à Vincentellu qui y aurait tenu sa cour. (P. B. 27 juin).

Bernardino de Casacconi. — Le P. B. du 28 juin évoque le souvenir de ce capucin, très populaire comme prédicateur, mais partisan de la conciliation corso-génoise, qui fut néanmoins amené à déclarer avec les autres théologiens « que la guerre contre le tyran (Gênes) était sainte et juste ». Au Congrès ultérieur de Boziù, il ajouta qu'il fallait « revendiquer sa loi avec du feu ». Il avait été chargé par les révoltés de s'entendre avec l'évêque Saluzzo, de Bastia, pour rétablir la paix. Mais il fut arrêté par une troupe génoise, injurié, frappé, incarcéré dans la citadelle et finalement mis en surveillance dans un couvent.

Aljaiola. — Ce nom n'apparaît pas au temps de la féodalité. Il est au contraire fréquemment cité à l'époque de Sampiero. Le premier siège connu dans l'histoire de la petite citadelle est celui d'un capitaine corse au service de la France : Manomozzo. Jourdan des Ursins y mit en garnison deux cents gascons, qui évacuèrent le fort quand Sampiero quitta le pays. Il eut ensuite des alternatives diverses jusqu'à ce que les Génois se fussent décidés à le raser entièrement, raconte Ceccaldi. En tout cas, les murs furent rebâties après 1559 et le fort réoccupé, car il gardait les communications et surveillait la mer, mais l'agglomération ne se développa plus, à cause de la rivalité de Calvi

et plus tard de l'île Rousse. La citadelle, qui a été en partie restaurée de nos jours, mériterait d'être classée. (P. B., 1^{er} juillet).

Les Rocche de Sia. — Ce nom a été donné aux deux châteaux des Leca, celui de Giunepira ou Chineparu et celui d'Ota. Le premier est situé entre Piana et Portu ; il présente encore une citerne et des murs, daterait du XI^e siècle et aurait été construit par Rollandino, neveu d'Ugo Colonna. Le deuxième se trouve près d'Ota, sur la rive droite de la rivière de Portu ; on y voit toujours une bâtisse, une citerne et une enceinte. (Cf. notre **Histoire des Corses**, page 112). Ces deux châteaux n'ont vraiment pris de l'importance qu'avec la famille de Leca, au début du XV^e siècle, avec Rinuccio d'abord et Jean-Paul ensuite. (P. B., 13 juillet).

Francesco d'Attallà. — C'est le souvenir d'un fidèle compagnon de Sampiero que rappelle dans son article du **Petit Marseillais** (9 juillet), M. J.-B. Quilichini. Il était manchot et pour cela avait été surnommé Manomozzo. Guerrier fier et hardi, il détestait les Génois et avait réuni une petite troupe de partisans, avec laquelle il suivait les soldats ennemis dans leurs déplacements et leur faisait le plus de mal possible. Il prit Aljaiola d'assaut et, encouragé, il menaça Calvi. Mais il fut surpris par une sortie de la garnison, fait prisonnier, étranglé dans sa cellule et exposé aux injures des habitants. La mort de Manomozzo fut pour Sampiero une perte aussi grande que celle de Giacomo Santo da Mare tué auparavant au combat de Tenda.

Défendons nos populations rurales, écrit d'Altimonti, dans le **Petit Marseillais** du 12 juillet, et ne les critiquons pas. Ne les accusons pas surtout de paresse. Les Corses fuient le travail de la terre « qui ne nourrit pas son homme » car ils le préfèrent à tout autre et, dès que la retraite vient assurer l'avenir, leur plus grand plaisir est de rentrer chez eux « pour se livrer au travail agricole, selon les forces qui restent et avec un amour véritable ». Mais deux obstacles paralysent l'activité : le vandalisme du maraudeur qui ne respecte pas la propriété d'autrui et la difficulté de la vente des produits. On voit donc de belles cultures, partout où le paysan triomphe du vandalisme et de la mévente, mais les terres sont abandonnées partout où ces deux avantages essentiels manquent, et les jeunes émigrent. Ce sont là des remarques très justes.

Les troubles après l'annexion. — D'après une publication de M. Pierre Rocca sur les troubles qui suivirent l'annexion, M. J.-B. Quilichini a raconté, dans le **Petit Marseillais**, quelques-uns des troubles qui inquiétèrent vivement le vainqueur, lui imposèrent des mesures énergiques de coercition et la création de tribunaux spéciaux. Les mécontents, ceux qui n'acceptaient pas l'occupation française (il était fatal qu'il y en eût !) formaient des bandes armées qui commettaient les pires déprédations, tenaient tête à la force armée et ne respectaient même pas l'évêque, Mgr de Guernes, dans ses déplacements. Les exploits de Zampalinu sont connus ; ceux des autres

bandits également. Finalement, le gouvernement français eut raison du désordre et l'œuvre de restauration économique, entreprise par l'énergique et intelligent Marbeuf put être conduite avec tranquillité jusqu'en 1789 pour le plus grand profit de la Corse (16 juillet).

Critiqueurs et Conseillers feraient mieux de se taire, répète d'Altimonti dans un nouvel article. Nos agriculteurs travailleraient autant que n'importe qui s'ils étaient assurés de vendre et il reproduit les plaintes que voici de l'un d'eux : « J'ai cédé cette année, à 27 francs le quintal, 200 quintaux de châtaignes qui se sont vendues 200 fr. à Marseille. Mon vin est encore en cave et je n'ai aucune demande. J'ai récolté plus de 6.000 kilogs de pommes que j'ai dû céder à 0 fr. 40 le kilog, alors que les reinettes étaient vendues au détail à Marseille de 5 à 8 francs le kilog. Je n'ai pas trouvé acheteur pour mon foin... Les bergers ont toujours de bonnes raisons pour ne pas payer le pacage. Le propriétaire corse est un malheureux ; le plus modeste fonctionnaire vit plus à l'aise que lui. Je comprends que la jeunesse émigre ! ». Triste conclusion. — (**Petit Marseillais**, 21 juillet).

Le complot de Masseria. — On connaît cette tentative désespérée de Paoli et de ses amis pour s'emparer de la citadelle d'Ajaccio en 1763. Masseria, juge dans cette ville, entre dans la place avec son fils sous prétexte d'interroger deux prisonniers sardes. Il tue quatre soldats de garde et donne le signal de la révolte à ses partisans en tirant le canon de la terrasse qui malheureusement n'était pas chargé. Ceux qui devaient lui venir en aide, Buttafuoco et Saliceti, arrivèrent trop tard. Le fils Masseria fut tué le premier. Son père mourut ensuite, après avoir été mis à la torture en vain, car il ne révéla aucun complice. Paoli annonça lui-même la mort du glorieux patriote à sa veuve qui répondit : « Mon mari et mon fils sont morts pour la patrie ; pour le reste patience » ; formule stoïque et pleine d'espoir dans l'avenir. — Il semble bien que l'entourage de Paoli ait eu « la langue longue » et qu'un grand nombre de ses entreprises échoua par suite d'indiscrétions. — (**Petit Marseillais**, 22 juillet).

Le général Giacomoni. — C'est la biographie, par M. J.-B. Quilichini, d'un général d'origine italienne, mais né en Corse, qui servit sous le maréchal de Vaux, dans le Royal-Corse, lors de la conquête de l'île par les Français. Nos lecteurs le connaissent grâce au général Colonna de Giovellina. Il fut chef d'état-major de l'armée des Pyrénées Orientales, au début de la Révolution ; les succès de ses opérations le rendirent suspect et il fut arrêté. Il recouvra sa liberté après le 9 thermidor, mais fut mis à la retraite en 1796. Il ne prit donc aucune part aux événements du Consulat et de l'Empire et se borna à soigner ses infirmités. Lors de la Restauration, il offrit ses services au Roi qui le désigna comme grand prévôt du département du Var avec le grade de lieutenant-général. Dans cette fonction, il se montra compatissant envers ses compatriotes,

arrêtés comme complices de Murat. Il en fit libérer plusieurs. Nommé baron en 1817 par Louis XVIII, qu'il servit loyalement, il se rendait à Paris, quand il mourut subitement à Aix-en-Provence. — (**Petit Marseillais**, 24 juillet).

NOUVELLES

en quelques lignes

Service Algérie-Corse. — MM. Zevaco et Maglioli ont soumis aux délégations financières d'Algérie un vœu tendant à rendre le service estival Algérie-Corse obligatoire pour une Compagnie subventionnée. Il est à craindre en effet que la subvention annuelle, accordée à la Compagnie transatlantique depuis 1924, ne soit supprimée l'an prochain. Ce serait grand dommage, car des relations directes et permanentes entre notre île et le continent devraient exister depuis longtemps.

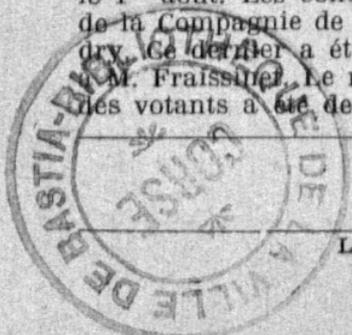
Port de Bastia. — La Chambre de commerce de Bastia a été autorisée à prélever sur les disponibilités des péages la somme de 495.000 francs pour faire achever les travaux du port (quai et jetée de l'Est).

Pont de Ponte Leccia. — Malgré toutes les protestations des amoureux du passé, ce pont, que traverse la route de Bastia à Ajaccio, a été élargi par les Ponts et Chaussées. Au lieu de 3 m. 20, il a aujourd'hui 8 m. 50, avec deux trottoirs pour les piétons. Nul doute qu'il soit devenu ainsi plus commode. Nous l'avons récemment constaté, mais malgré le désir du directeur des travaux, qui ont été rapidement menés, de laisser à la construction génoise son aspect historique, celui-ci est complètement modifié.

La taxe de séjour en 1935. — Dans le tableau des localités qui ont établi une taxe de séjour, nous relevons les noms d'Ajaccio et Bastia... Veut-on savoir quel a été, ici, le produit de cette taxe : il a été à Ajaccio de 13.158 francs et à Bastia de 6.444 fr. Est-ce bien la peine d'affliger aux touristes une taxe impopulaire pour un si médiocre profit !

Election législative. — Les opérations électorales d'avril dernier à Ajaccio avaient été invalidées par la Chambre des députés. M. Chiappe ne se représentait pas. Elles ont recommencé le 1^{er} août. Les concurrents étaient : M. Fraissinet, directeur de la Compagnie de navigation de ce nom et M. Adolphe Landry. Ce dernier a été proclamé élu par 8.072 voix contre 7.866 à M. Fraissinet. Le nombre des inscrits était de 25.299 et celui des votants a été de 16.058.

Le Directeur Gérant,
A. AMBROSI.



CHEZ VOUS

Jeunes gens, jeunes filles, adultes, il est facile de préparer
rapidement et par **CORRESPONDANCE**

Sous la direction de Professeurs spécialisés
ou de Professeurs agrégés des Lycées de Paris

- 1° les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, (certificats, brevets élémentaire et supérieur, baccalauréats ancien et nouveau régime, école coloniale, écoles d'agriculture, etc.), préparation partielle ou complète.
- 2° toute situation commerciale, financière et industrielle (aide-comptable, teneur de livres, caissier-comptable, correspondant en langue française ou étrangère, sténo-dactylographe, dessinateur-industriel, etc., etc.)
- 3° tous les concours administratifs : (ministères, chemins de fer, Banques, Postes et Télégraphes, douanes, préfectures départementales, préfectures de police et de la Seine, inspection du travail, caisse des dépôts, contributions directes, Assistance publique, Trésoreries générales (France et colonies), Octroi de Paris, Société du Gaz, etc., etc.)
- 4° les carrières militaires suivantes : de l'armée active (peloton des élèves officiers de réserve E.O.R., Ecoles de sous-officiers, Ecoles d'Officiers de Saint-Maixent, Saumur, Poitiers, Versailles, et de Gendarmerie, Adjudants d'administration du génie, agents et sous-agents militaires ;
de l'armée de réserve (attachés d'intendance, sous-lieutenants d'administration du service de l'Intendance et du service de Santé). Devoirs corrigés par des militaires.

Détachez cette page de la Revue et **envoyez-la** sous enveloppe affranchie, avec votre nom et votre adresse, en soulignant l'indication de l'examen que vous désirez préparer

Aux Cours PIGIER, 53, Rue de Rivoli, Paris (1^{er})

vous recevrez aussitôt, sans engagement et sans frais,
le programme et tous renseignements.

ÉTABLISSEMENTS VINCENTELLI S. A.
ANVERS (BELGIQUE)



Fabricants et Fournisseurs Généraux
DE MATIÈRES PREMIÈRES
pour la PATISSERIE, la BISCUITERIE
et la BOULANGERIE FINE

SPÉCIALITÉ :
TOUS LES FRUITS CONFITS SANS EXCEPTION

TÉLÉGRAMMES : VINCENTELLI ANVERS

Codes A. B. C. 5th et 6th Rd.

Cap Corse

'Damiani'

VRAIE MARQUE



Horaires de la Compagnie des Chemins de fer

I. — AU DÉPART DE BASTIA

Train n° 9. — Départ 7 h. 20; Arrivée à Portu-Vecchiu, 12 h. 30.

Train n° 3. — Départ 8 h. 16; Arrivée à Ajaccio, 15 h. 25.

Train n° 21. — Départ 13 h. 00; Arrivée à Ajaccio, 18 h. 31.

Train n° 11. — Départ 15 h. 10; Arrivée à Portu-Vecchiu, 20 h. 17.

Train n° 7. — Départ 16 h. 30; Arrivée à Corte, 19 h. 31.

II. — AU DÉPART D'AJACCIO

Train n° 4. — Départ 7 h. 45; Arrivée à Bastia, 14 h. 56

Train n° 22. — Départ 12 h. 55; Arrivée à Bastia, 18 h. 30.

Train n° 8. — Dép. 15 h. 50; Arr. à Corte, 19 h. 50.

III. — AU DÉPART DE CORTE

Train n° 1. — Départ 6 h. 28; Arrivée à Ajaccio, 9 h. 59.

Train n° 2. — Départ 6 h. 25; Arrivée à Bastia, 8 h. 58.

IV. — AU DÉPART DE PORTU-VECCHIU

Train n° 10. — Départ 6 h.; Arrivée à Bastia, 8 h. 58.

Train n° 12. — Départ 13 h.; Arrivée à Bastia, 18 h.

Train n° 20. — Départ 6 h. 20; Arrivée à Bastia 11 h. 02.

V. — AU DÉPART DE PONTE-LECCIA

Train n° 13. — Départ 10 h. 20; Arrivée à Calvi, 13 h. 04.

Train n° 15. — Départ 14 h. 48; Arrivée à Calvi, 17 h. 33.

Train n° 15 bis. — Départ 18 h. 30; Arrivée à Calvi, 21 h. 15 (remplace le train 15 le dimanche).

Train n° 56. — Départ 9 h. 33; Arrivée à Bastia, 11 h. 02.

Ce train est mis en marche les lundi, mercredi, jeudi.

Par autorail, départs de Bastia à 7 h. 50 et à 15 h. 05; arrivées à Ajaccio à 11 h. 40 (dimanche, lundi, jeudi) et à 18 h. 56 le vendredi.

Départs d'Ajaccio à 7 h. 25 et à 15 h. 25; Arrivées à Bastia à 11 h. 14 les mardi, vendredi, samedi; à 19 h. 15 le dimanche.

VI. — AU DÉPART DE CALVI

Train n° 14. — Départ 6 h. 35; Arrivée à Ponte-Leccia, 9 h. 25. (Correspondance avec le 56).

Train n° 16. — Départ 14 h. 10; Arrivée à Ponte-Leccia 17 heures. (Correspondance avec les 22 et 7).

Les Horaires d'Été de la Compagnie Fraissinet

CONTINENT-CORSE

- Dimanche midi*, Nice-Calvi (dimanche 18 h.);
Dimanche midi, Marseille-Bastia, commerc. (lundi 6 h. 15);
Lundi 17 h. 30, Marseille-Ajaccio, rapide (mardi 6 h. 15);
Mardi 12 h., Nice-Ile Rousse (mardi 19 h. 15);
Mercredi 24 h., Livourne-Bastia (jeudi 6 h.);
Mercredi 15 h. 45, Marseille-Bastia (jeudi 6 h. 30);
Jeudi 14 h. 30, Marseille-Ajaccio (vendredi 6 h. 15);
Jeudi 21 h., Nice-Ajaccio (vendredi 6 h. 30);
Vendredi 20 h., Toulon-Calvi (samedi 5 h. 15);
Samedi 21 h., Nice-Bastia (dimanche 6 h.).

CORSE-CONTINENT

- Dimanche 23 h.*, Ile-Rousse-Nice (lundi 6 h. 15);
Lundi 12 h., Calvi-Nice (lundi 18 h.);
Lundi 16 h. 30, Bastia-Marseille (mardi 7 h. 15);
Mardi 11 h., Bastia-Livourne (mardi 17 h.);
Mardi 16 h. 30, Ajaccio-Marseille (mercredi 8 h. 15);
Mercredi 20 h., Ajaccio-Nice (jeudi 5 h. 30);
Mercredi 21 h., Calvi-Toulon (jeudi 6 h. 30);
Jeudi 12 h., Ile-Rousse-Nice (jeudi 18 h. 30);
Jeudi 16 h. 30, Bastia-Marseille, commerc. (vend. 10 h. 45);
Vendredi 21 h., Bastia-Nice (samedi 6 h.);
Samedi 19 h., Ajaccio-Marseille (dimanche 7 h. 45).

N.-B. — Les dates entre parenthèses indiquent les jours et heures d'arrivée.

POUR VOYAGER COMMODÉMENT

Prenez un carnet de voyage circulaire à itinéraire facultatif ; vous l'établissez vous-même en faisant 500 kilomètres au minimum. Il peut comporter des solutions de continuité. Sa validité est de 30, 45 ou 60 jours suivant l'importance du parcours. Elle peut être prolongée de moitié moyennant un léger supplément. La réduction augmente avec la distance, elle peut atteindre 30 % en 1^{re} classe, 20 en 2^e et 3^e classe. Moitié prix pour les enfants de 3 à 7 ans.

POUR VOYAGER AGREABLEMENT

Prenez des billets aller et retour à prix réduits pour voyages combinés en chemin de fer et en autocar. Ils comportent une réduction de 30 % en toutes classes sur les trajets par fer, sans que vous ayez à remplir d'autre condition que celle d'effectuer un parcours minimum de 100 kilomètres en chemin de fer et de 100 en autocar. Leur validité de 33 jours peut être prolongée.

Pendant la période des vacances, vous pourrez obtenir des billets d'aller et retour comportant des réductions de 20 à 30 % selon la classe. Il vous suffit d'effectuer un parcours aller et retour d'au moins 600 kilomètres si vous allez dans une station balnéaire et 300 dans une station thermale et climatique. La validité des billets est de 30 jours, qu'on peut prolonger deux fois de 30 jours.

PLUS ON EST, MOINS ON PAIE

Un billet de famille d'aller et retour peut être obtenu, si on est trois au moins et si on effectue un parcours de 300 kilomètres aller-retour. La première personne paie place entière, la deuxième 3/4, la troisième demi place et chacune des suivantes quart de place ; 4 personnes ne paient donc que 2 places et demie.

Plus le parcours est long et plus on est nombreux, moins on paie ; pour 6 personnes la réduction supplémentaire est de 25 %. La voiture automobile bénéficie de 75 % de réduction, 303 francs au lieu de 1175 francs pour 1000 kilomètres de parcours.

POUR LES VOYAGES EN CORSE

Des wagons-lits de 3^e classe circulent entre Paris et Nice. Ainsi, comme les voyageurs de 1^{re} classe, ceux de 3^e peuvent se déplacer en wagon-lit. Le supplément pour occuper une place de wagon-lit de 3^e classe est des plus réduits :

Vous ne paierez de Paris à Marseille que 75 francs en plus du tarif de 3^e classe.

Pour renseignements complémentaires, demander aux agences du P.L.M.

